

Les ventes aux enchères P. 19-21



L'intelligence de la main

Installée à Montech, en Tarn-et-Garonne, Emilie Cruzel est un pur produit de l'apprentissage. Devenue maître artisan en métier d'art, l'ébéniste assume tous les rôles avec bonheur : chef d'entreprise et maman. P. 24

Le nouveau visage de la CCI de Toulouse

Patrick Piedrafita est le nouveau président de la chambre consulaire. Avec les membres du bureau, il planche sur les grandes orientations de la mandature. P. 5

De la terre au pétrin, le credo de Julien Depétris

L'agriculteur tarn-et-garonnais a racheté un moulin pour produire sa propre farine. P. 4

Comment développer le travail en prison ?

Les ministres du Travail et de la Justice ont détaillé le nouveau dispositif lors d'une visite au centre de détention de Muret. P. 9

7 pages d'annonces légales
Pages 11 à 17

Scope3 surfe sur la vague du réemploi

Que faire des imprimantes, téléphones, bureaux ou chaises qui dorment au fin fond du couloir alors qu'ils sont en état de marche ou réutilisables ? Scop3, une start-up occitane fondée par Frédéric Salles, ex-patron de Matooma, et Sophie Scantamburlo-Contreras, ex-directrice financière dans plusieurs grandes entreprises héraultaises, s'est penchée sur cette problématique. Elle vient de lancer une plateforme éponyme de mise en relation entre les entreprises qui souhaitent donner ou vendre à d'autres acteurs économiques (associations, entreprises) les équipements dont elles n'ont plus besoin. De grands groupes et d'importantes associations de la région ont déjà profité de ses services qui incluent l'émission du Cerfa fiscal en cas de don. Les collectivités, qui, en vertu de la loi Agec, ont désormais l'obligation de faire du réemploi, sont aussi intéressées. P. 6



La Région promeut le Fabriqué en Occitanie

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil régional d'Occitanie lance une vaste campagne de promotion du Fabriqué en Occitanie. Au-delà du slogan « Pour les fêtes de fin d'année, je vote PPO » (le parti des produits occitans), l'enjeu de cette nouvelle initiative en faveur du consommateur local est la sauvegarde des emplois et des savoir-faire régionaux, en même temps que la lutte contre le dérèglement climatique. En plus de la marque Sud de France, un nouveau label est en préparation. P. 6



Ribot aux Augustins

Le musée toulousain accueille jusqu'au 10 janvier une exposition de Théodule Ribot, artiste du XIX^e siècle, maître du clair-obscur, inspiré par Rembrandt, Ribera, Velazquez ou encore Murillo. À voir absolument. P. 23



Votre engagement et notre savoir-faire au service de nos emplois.

Rejoignez-nous !

Avec Réseau Entreprendre j'agis pour mon territoire !



86 €: budget des ados consacrés aux cadeaux

Selon l'étude Pixbay, 71 % des adolescents offrent des cadeaux à Noël à leur entourage. Le budget moyen consacré est de l'ordre de 86 € en région Occitanie contre 391 € en Ile-de-France et 72 € en Pays de la Loire. Ils plébiscitent généralement les achats sur internet. En effet, 83 % des adolescents comptent acheter tout ou partie de leurs cadeaux de Noël sur Internet et 59 % disent privilégier des cadeaux écoresponsables. Inversement, 68 % des ados préfèrent qu'on leur offre de l'argent plutôt qu'un cadeau et 31 % se disent prêts à revendre un ou plusieurs de leurs cadeaux sur des plateformes de revente en ligne.



Toulouse: 3^e métropole la plus attractive de France

Selon le baromètre 2021 de l'Attractivité des Métropoles françaises et de la résilience des territoires, publié par le cabinet Arthur Loyd, Toulouse se place 3^e au classement des très grandes métropoles les plus attractives de France, notamment grâce à ses performances dans la thématique « connectivité, capital humain et innovation » où elle se hisse première devant Lyon. La capacité d'innovation de Toulouse s'observe par l'activité de ses start-up: en 2020, malgré la crise, ces dernières ont levé près de 55 M€ à travers 34 opérations, ex aequo avec Bordeaux, juste derrière Lyon.



120 000 billets vendus en quelques jours

Le Festival des Lanternes, désormais installé à Blagnac, est en passe de battre des records avec 120 000 billets vendus en une semaine! Depuis le 1^{er} décembre, les premiers visiteurs ont pu découvrir sur les huit hectares du site du parc du Ritouret les 2 500 lanternes de cette première édition toulousaine qui ont été fabriquées et installées par quelque 80 artisans chinois de Zigong – métalliers, peintres, soudeurs, couturières... Pour mémoire, en trois ans, le Festival des Lanternes, jusqu'ici accueilli par la ville de Gaillac dans le Tarn, a reçu plus d'un million de visiteurs venus du monde entier.

Alexandre Duffaut. Avec son associé, il a créé Noota, un assistant intelligent pour la transcription de notes et de comptes rendus.



Comptes rendus à la pelle

Avec la crise qui a accéléré les réunions à distance, Noota, start-up toulousaine créée en 2020, qui développe un assistant intelligent pour la transcription de notes et de comptes rendus, connaît un bel élan. À son initiative, Alexandre Duffaut (à droite sur la photo), ingénieur de formation, qui après une brève incursion chez Airbus, puis chez Alicona, fournisseur de solutions industrielles de métrologie optique et une expérience d'ingénieur commercial en Australie, est revenu en France pour combler un besoin d'entreprendre. Il s'est adjoint les compétences d'un ami des bancs de l'école, au profil et cursus similaires, Darius Al Naddaf, qui aujourd'hui chapeaute la partie technique. « Pour ma part, j'avais cette envie d'entreprendre depuis longtemps. Déjà à l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Caen, je menais différents projets dans ce sens. Mes différentes expériences professionnelles ne m'ont ensuite pas entièrement comblé. À mon retour d'Australie, j'ai réfléchi aux problèmes que je rencontrais comme celle de gérer beaucoup d'appels par jour et de ne pas pouvoir récolter toutes les informations, ce qui entraînait des

erreurs en cascade. De son côté, ma mère, qui exerce dans le milieu bancaire, peinait aussi à réaliser ses comptes rendus. L'idée de Noota a alors germé autour d'une problématique, à savoir capter les informations et les catégoriser », détaille le cofondateur en charge de la partie commerciale.

La pépite, qui a lancé sa plateforme à l'hiver 2021, laquelle collecte les données à partir de voix pour les retranscrire et extraire les informations importantes grâce à l'intelligence artificielle, a reçu un coup de pouce d'Initiative Haute-Garonne (15 K€) et une aide de Créalia à hauteur de 75 K€ en vue d'accélérer son développement, avec l'ambition de devenir leader sur le marché européen, notamment sur l'aspect comptes rendus. « Pour l'heure, le client dépose un fichier sur notre plateforme et nous facilitons la transcription de notes avec un éditeur de texte. Nous pouvons d'ailleurs générer des sous-titres. Nous proposons aussi, depuis peu, la dictée en temps réelle, c'est-à-dire que le client a accès à notre service, à travers un microphone présent sur les différentes plateformes de visioconférence qui retranscrit les

informations en direct. Nous entendons également élargir notre outil aux comptes rendus à savoir des entretiens, comités, AG, suivi de projets, rapports juridiques, médicaux. Nous cibons dans un premier temps les rapports qualitatifs. » C'est d'ailleurs sur cette stratégie d'approche, que la start-up, récemment accueillie au sein de l'incubateur régional Nubbo, planche actuellement.

Quid du respect des données sensibles pour la retranscription de notes? « Les données sont cryptées en transit, puis en stockage par le serveur qui est basé en France pour le respect du RGPD, puis cryptées une troisième fois. Si le client supprime un fichier de la plateforme, les données disparaissent au bout de 24 heures », rassure l'entrepreneur.

Noota, qui compte près de 3 500 utilisateurs dans toute la France, entend multiplier par 10 sa base de clients mensuels dès l'année prochaine. Forte de six collaborateurs, avec notamment un vivier d'alternants, la pépite espère également recruter un premier CDI, et atteindre 50 K€ de CA, tout en partant à l'assaut de l'Europe.

J. L.

Ils bougent



LUCIEN AMOROS, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE HAUTE-GARONNE

Premier secrétaire adjoint du bureau de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région (CMAR) Occitanie, Lucien Amoros est le nouveau président de la CMA 31. Il est élu de la CMA 31 depuis 2016.

Âgé de 60 ans, ce plombier installé à Trébons-sur-Grasse (31) porte différentes casquettes. En effet, il est président de la Capeb de Haute-Garonne et administrateur de la Capeb Occitanie ainsi que président de l'U2P Haute-Garonne depuis 2016.



PASCAL CATHALIFAUD, NOMMÉ DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE TBS ÉDUCATION

Diplômé de l'ESCP Europe, Pascal Cathalifaud connaît aussi bien le monde de la formation professionnelle et de l'apprentissage que celui de l'entreprise. Après une première expérience professionnelle dans le domaine de la communication, il a occupé ces 15 dernières années différentes fonctions au sein de grands groupes (Orange, Crédit Agricole) et d'agence conseil dans le domaine de l'enseignement professionnel: conception et déploiement de programmes de formation, politique de certification (RNCP, Répertoire spécifique, VAE...), pilotage de projets de transformation (digitalisation de parcours clients, ingénierie financière de la formation...), développement commercial, etc. Il a rejoint l'école de management toulousaine à la rentrée 2021/2022, en qualité de directeur du développement. Il accompagne désormais la directrice générale Stéphanie Lavigne dans le développement de TBS Education, et notamment de l'activité Executive Education.

COLLECTIVITÉS

Une nouvelle justice commerciale en marche...

Justice. Le Congrès national des tribunaux de commerce s'est tenu les 2 et 3 décembre derniers à Nancy. Prévention des difficultés des entreprises, rôle et place de la justice commerciale dans le paysage judiciaire, perspective sur la justice économique de demain étaient au programme.

« **T**ous ensemble nous construirons la justice économique de demain ! » Le 3 décembre, il est 10 heures au cœur du centre de congrès Prouvé de Nancy et sur l'écran géant Éric Dupont-Moretti, garde des Sceaux et ministre de la Justice, s'adresse en visio aux juges consulaires de France réunis dans la cité ducale à l'occasion de leur congrès national. Justice économique et commerciale de demain ? Référence faite aux États généraux de la Justice lancés mi-octobre et du groupe de travail spécifique à la justice économique et sociale. Ce groupe de travail devrait rendre ses réflexions au début de l'année prochaine. « La justice commerciale a toute sa place dans la grande famille de la justice », poursuit le garde des Sceaux, « et c'est l'une des plus appréciables car c'est une justice de proximité et son rôle est aujourd'hui essentiel. » Une place certaine mais toujours quasiment à légitimer, notamment, en termes de moyens. « Nous avons perçu cette année, 1 000 € de la part de la chancellerie et nous sommes 24 juges bénévoles. Il est impératif qu'il y ait des budgets pour que nous continuions à fonctionner et exister », rappelle Charles Cunat, le président du tribunal de commerce de Nancy lors de son discours d'introduction. Une reconnaissance, une légitimité, des étendards brandis par la nouvelle présidente de la Conférence générale des juges consulaires de France, Sonia Arrouas (présidente du tribunal de commerce d'Évry, elle a été élue fin janvier à la tête des juges consulaires de France).

VIGILANCE SUR LA REFORTE DE LA CARTE JUDICIAIRE



Les juges consulaires de France ont tenu leur congrès national au Centre de congrès Prouvé à Nancy, les 2 et 3 décembre.

« Avec la crise que nous traversons, les difficultés des entreprises et notre rôle crucial et primordial en termes de prévention de leurs difficultés, l'ancrage de la justice commerciale dans la grande famille de la justice se confirme. Il faut redonner sa place à la justice consulaire et lui donner l'image emblématique qu'elle mérite », assure la présidente de la Conférence générale des juges consulaires de France devant ses pairs. Une place qui se confirme mais qui se doit d'être de nouveau rappelée surtout dans un contexte où une nouvelle refonte de la carte judiciaire pourrait bien arriver. « Nous serons d'ailleurs très vigilants sur ce qui pourrait être envisagé. » À côté

des décisions et jugements rendus en matière de procédures collectives (en forte baisse du fait de la crise sanitaire et des différentes aides mises en œuvre par l'État pour préserver les entreprises), la justice consulaire entend, encore et toujours, abattre la carte de la prévention des difficultés des entreprises.

PAS DE TSUNAMI DES DÉFAILLANCES...

Un nouveau guide sur la prévention de ces difficultés vient d'ailleurs être édité. « L'anticipation est la clé pour les entreprises. Inculquer cette culture aux dirigeants d'entreprises demeure une des missions des juges de l'économie que nous sommes.

tantes seront mises en œuvre en matière de prévention des difficultés des entreprises. Les juges consulaires seront entièrement investis pour les soutenir. 80 % des procédures de prévention réussissent. À l'inverse, la même proportion d'entreprises qui entrent en procédure collective termine en liquidation judiciaire. » Des procédures collectives qui pourraient rapidement s'accélérer dans les mois à venir mais sans le tsunami trop souvent annoncé des défaillances d'entreprises. « Nous ne sommes pas inquiets d'une accélération prochaine de l'activité. Les juges consulaires sauront faire face. Je ne crois pas au tsunami des défaillances d'entreprises que certains annoncent. Nous nous attendons à une remontée crescendo et progressive. » Des juges consulaires prêts pour faire face à l'instant T et aujourd'hui en ordre de bataille pour s'inscrire pleinement dans la justice économique de demain.

EMMANUEL VARRIER
(LES TABLETTES LORRAINES)
POUR RESOHEBDOECO
WWW.RESO-HEBDO-ECO.COM



Les juges consulaires sont aptes à comprendre un entrepreneur en difficulté. En 2022, des actions impor-

DE GUIDE EN GUIDE

Un nouveau guide de la prévention des difficultés des entreprises ! À l'occasion du congrès national des tribunaux de commerce, Sonia Arrouas, la présidente de la Conférence générale des juges consulaires a présenté « un nouvel outil pour faire prendre conscience aux chefs d'entreprise de la nécessité fondamentale de pousser la porte de nos tribunaux avant qu'il ne soit trop tard. À travers ce livre, que nous avons souhaité ludique et humoristique nous espérons déclencher des démarches spontanées de la part des dirigeants d'entreprises pour s'engager, de leur propre chef, dans cette démarche de prévention. » La Conférence générale devrait éditer deux nouveaux guides dans les mois à venir : une nouvelle version du guide pratique des juges consulaires et un guide d'auto-évaluation « pour être encore plus performant dans leurs actions. »

« Ensemble nous construirons la justice économique de demain ! »

Le garde des Sceaux au chevet des tribunaux de commerce

« C'est en visio qu'Éric Dupont-Moretti s'est adressé aux juges consulaires de France à l'occasion de leur congrès national à Nancy. « Ensemble, nous construirons la justice économique de demain », leur a lancé le garde des Sceaux et ministre de la Justice. Mi-octobre, les États généraux de la justice ont été initiés pour construire la justice de demain. Un groupe de travail spécifique à la justice économique et sociale devrait rendre ses premières réflexions en début d'année prochaine. « La justice commerciale joue un rôle essentiel. Elle fait

partie intégrante de la grande famille judiciaire et c'est l'une de ses composantes des plus attachantes [...] Son rôle est aujourd'hui essentiel notamment dans la prévention des entreprises en difficultés. » Après les avoir assurés de son attachement à la justice commerciale, le garde des Sceaux a notamment annoncé que chaque juge consulaire pourrait disposer d'un accès direct à l'intranet Justice. Une expérimentation est menée à la cour d'appel de Versailles et devrait se généraliser rapidement dans l'Hexagone.

Faut-il supprimer le code de commerce ?

« C'était le titre, un brin provocateur, de la table ronde clôturant le congrès national des tribunaux de commerce. « Une note d'humour mais surtout une vraie réflexion sur l'avenir », comme l'assure Sonia Arrouas, présidente de la Conférence générale des juges consulaires de France. C'était surtout une mise en lumière souhaitée du véritable travail du juge consulaire. « Trop souvent la connaissance de nos tribunaux et de leurs pratiques se limite aux seules décisions rendues en matière de procédures collectives. Il n'en demeure pas moins que la majeure partie de l'activité d'un tribunal de commerce est de traiter les litiges entre entrepreneurs », explique Charles Cunat, le président du tribunal de commerce de Nancy. Les récents États généraux de la Justice, lancés mi-octobre, avec leur groupe de travail sur la justice économique et sociale, travaille sur la justice commerciale de demain. « Le rôle de tribunaux de commerce doit aujourd'hui être en phase avec une réalité qui s'impose, celle de l'économie », explique Sonia Arrouas.

Agriculture. À la tête de la minoterie de Saint-Porquier à Cordes-Tolosannes dans le Tarn-et-Garonne, Julien Depétris est un agriculteur visionnaire. Débrouillard, pugnace, attentif au goût et à la qualité, il cultive son blé et l'amène jusqu'au paquet de farine. Il a réalisé son rêve de gosse et ne manque pas d'idées pour passer à la vitesse supérieure...

De la terre au pétrin, le credo de Julien Depétris

Julien Depétris fait tourner sa petite entreprise en suivant son intuition. « À l'âge de 15 ans, je voulais déjà être agriculteur, explique-t-il. Inquiets pour mon avenir, mes parents m'ont conseillé de choisir une autre voie, moins contraignante ». Il obtient son BEP en mécanique agricole puis travaille comme magasinier dans le secteur agricole. De commercial, il deviendra vite responsable d'une concession agricole. En 2016, le trentenaire s'installe en EARL comme exploitant agricole. « C'était mon rêve d'enfant, je suis passionné par la terre. Quand j'étais en apprentissage, je prenais des congés pour aller faire les récoltes », sourit l'entrepreneur.

Avoir son exploitation est une chose, en vivre en est une autre. « J'ai décidé de produire du blé et d'aller jusqu'à la fabrication de la farine ». Ça semblait simple sur le papier, nous confie l'agriculteur mais la réalité s'est avérée plus compliquée. La première chose à



L'entreprise de Julien Depétris produit 150 tonnes de farine par an pour 190 tonnes de blé.

regarder est la législation, Julien Depétris a dû s'acquitter des droits de mouture, se déclarer comme exploitant meunier auprès de FranceAgriMer. « C'est l'équivalent d'une licence IV, explique Julien Depétris. Dans les années 1900, l'État français avait imposé un

quota aux meuniers, et ça n'a pas évolué depuis. Lorsqu'une petite meunerie arrête son activité, ce sont de gros meuniers qui achètent les droits, bloquant ainsi les droits de mouture ».

En 2017, il trouve un moulin à vendre dans les Hauts de

France. Il n'hésite pas, signe l'acte notarié et fait transférer la domiciliation dans le Tarn-et-Garonne. Il suit une formation à l'École de la Meunerie à Surgères en Vendée et achète 130 hectares de terre.

NE PAS METTRE TOUS SES

ŒUFS DANS LE MÊME PANIER

Lin, tournesol, colza qu'il transforme en huile, blé, production et revente de semences aux agriculteurs : Julien Depétris multiplie les sources de revenus et ne compte pas ses heures, aidé par sa famille. « C'est clairement la minoterie qui fait vivre l'entreprise. On produit 150 tonnes de farine par an pour 190 tonnes de blé. »

Julien Depétris a choisi de faire écraser son blé chez un petit meunier situé dans le Tarn, de manière artisanale. Il écrase deux tonnes de blé à l'heure. Les grosses industries sont capables d'écraser 200 tonnes sur 24 heures. Le kilo de farine est vendu en moyenne 1,50 €, le prix suit le cours mondial du blé (environ 250 € la tonne selon le baromètre Euronext). Ce qui laisse l'exploitant assez perplexe. « Je ne sais pas comment font les industriels pour sortir 1 kg de farine à 0,45 €. Le blé ne vient assurément pas de France. »

LA QUALITÉ, PAS LE

RENDEMENT

Ses clients sont des boulangeries, pizzerias, épiceries fines, biscuitiers mais aussi grands distributeurs tels que les centres Leclerc équipés d'une boulangerie dans le Tarn-et-Garonne ou en Haute-Garonne. « Les supermarchés ont bien compris qu'il fallait axer sur le local, les règles ont changé », détaille l'agriculteur, fier d'avoir rencontré en personne Michel Édouard Leclerc. « Les supermarchés, en tout cas avec moi, ne discutent pas le prix. »

Le CA de l'exploitation est estimé à 250 000 € dont 100 000 € pour la farine. Julien Depétris voit plus loin : il compte produire sa farine de A à Z et vient d'ailleurs d'acheter un ancien moulin. Grâce à ses compétences agricoles, il va le réparer. Il lui faut un peu de temps, des locaux plus grands et trouver des financements. Il fait les choses avec mesure, sans précipitation. Ses aïeux ne manqueraient pas de saluer son « bon sens paysan ». **DORISSE PRADAL**

Actualités

2^E ÉDITION DU PRIX FEMMES DE FOOD

Valoriser le talent et le savoir-faire des femmes qui entreprennent dans le secteur de l'alimentation, tel est l'objectif du prix Femmes de Food, créé par Sophie Franc et Estelle Elias de l'agence de communication et d'accompagnement Food Locale et soutenu par Élodie Pages, journaliste. Pour cette seconde édition, les organisatrices lancent à nouveau un appel à candidature aux restauratrices, productrices, gérantes d'épicerie, traiteurs, pâtisseries, cavistes, bouchères, boulangères, charcutières, mais



Les organisatrices du prix Femmes de Food : Elodie Pages, journaliste, Estelle Elias et Sophie Franc de l'agence de communication et d'accompagnement Food Locale.

aussi aux porteuses de projet, avec la création d'un nouveau prix qui leur est dédié, intitulé Graine de Food. « Cette nouveauté permet de mettre en lumière et d'encourager toutes celles qui ont envie de monter un projet dans le secteur. Dans le cadre de nos actions au sein de notre agence, nous avons à cœur de donner les clés de la réussite aux femmes qui se lancent. Cette nouvelle distinction fait donc sens avec notre engagement au quotidien », souligne Estelle Elias, cofondatrice de la Food Locale, elle-même ancienne restauratrice. Autre nouveauté : le périmètre géographique a été élargi à un rayon de 75 km autour de Toulouse. En 2021, un jury composé d'experts du secteur alimentaire avait décerné le Grand Prix Femmes de Food à Mathilde Bresghello, cogérante de l'épicerie italienne La Nonna Lina. Julie Ragné, fondatrice de l'épicerie en vrac Kilo Vert, avait remporté, quant à elle, le Prix Coup de Cœur du Public. Le dépôt de candidature est ouvert jusqu'au 2 janvier sur le site www.femmesdefood.fr

AGRI SUD-OUEST INNOVATION A REÇU LE TROPHÉE « LES ÉTOILES DE L'EUROPE » 2021 POUR SON PROGRAMME EUROPÉEN DIVA

La 9^e édition du Trophée « Les Étoiles de l'Europe », qui

récompense les initiatives engagées dans le programme-cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation, a décerné le prix (remis par la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal) aux équipes du pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation pour le programme européen Diva, piloté par le Pôle, en collaboration avec Digital 113. Cette distinction est la reconnaissance de la performance du pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation dans l'accompagnement de l'émergence et de la concrétisation de projets d'innovation créateurs de valeur dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Créé et coordonné par Agri Sud-Ouest Innovation, le programme Diva (Boosting innovative Digttech Value chains for Agrofood, forestry and environment), qui s'est vu allouer une enveloppe de 3,5 M€ par la Commission européenne, a pour mission d'accompagner et de financer le déploiement d'innovations numériques dans les secteurs agricoles, agroalimentaires, de l'environnement et la forêt. Sur les 400 candidatures reçues par le consortium, 134 projets impliquant 180 PME ou start-up implantés dans neuf pays européens ont finalement été

sélectionnés. Ce programme a été déployé entre début avril 2018 et fin mars 2021.

PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE RAMONVILLE SAINT-AGNE ET VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Un contrat de gouvernance public-public a été signé courant octobre entre la commune de Ramonville Saint-Agne et Voies Navigables de France (VNF), en vue d'accompagner la montée en gamme du quartier fluvial avec pour objectif l'obtention à terme d'un label « port propre » tout en participant à l'essor de la navigation sur le canal du Midi. Le partenariat vise également à moderniser et mettre aux normes environnementales le port d'escale technique de Ramonville. L'ambition est de rétablir le lien entre l'eau et la Ville dans un secteur stratégique (située entre la future station CLB et le cœur de ville) et de favoriser le tourisme fluvial sur le territoire du Sicoval. Le plan d'investissement s'établit pour l'heure à 1,7 M€ et sera précisé au fil des études et des recherches de solutions innovantes.

AIR SUPPORT OBTIENT LE STATUT D'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AGRÉE (OEA)

Air Support, société de maintenance (MRO) spécialisée dans la réparation et l'entretien



Sabine Tertre, présidente d'Air Support et de Philippe Maslies-Latapie, chef du pôle d'action économique (PAE) de la direction régionale des douanes de Toulouse.

d'équipements aéronautiques embarqués, a reçu début décembre le statut d'opérateur économique agréé (OEA) et devient ainsi la 4^e entreprise du Gers à accéder à ce statut. Dans l'UE, environ 17 000 entreprises détiennent ce statut – 1 800 en France et 100 entreprises dans la région Occitanie. « Nos ambitions de développement sur les marchés export nous ont amenés à travailler sur l'optimisation de notre organisation et de nos procédures. Ce label nous procure un avantage compétitif majeur face à nos concurrents à l'international », explique Sabine Tertre, présidente d'Air Support. Le groupe, qui a généré un chiffre d'affaires de 26 M€ en 2020 dont 65 % réalisés à l'export, compte plus de 100 salariés et près de 200 clients implantés dans 40 pays.

en bref

Renouvellement. Patrick Piedrafita, élu président de la CCI de Toulouse, a présenté le nouveau bureau de la CCI de Toulouse qui proposera les grandes orientations de la mandature.

Le nouveau visage de la CCI de Toulouse

Patrick Piedrafita a pris officiellement le siège de président du nouveau bureau de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Toulouse le 26 novembre, après avoir été élu par les 65 membres qui composent l'institution consulaire à l'issue des élections qui se sont déroulées du 26 octobre au 9 novembre dernier. Il menait la liste commune présentée par le Medef 31 et la CPME 31 baptisée «Essencielle31».

Patrick Piedrafita arrive sans remous à la présidence même s'il déplore un très faible taux de participation de l'ordre de 4,62 %. Vice-président de la CCI de Toulouse depuis 2010, et président d'Airbus Opérations SAS, poste qu'il occupe, entre autres, depuis 2009, l'élu préfère pointer les actions menées par les CCI auprès des entreprises pendant la crise Covid. Des efforts restent cependant à mener sur les territoires, notamment « sur le plan de la communication autour de nos actions », précise-t-il.



De gauche à droite : Bénédicte Vital, Frédéric Carré, Patrick Piedrafita, Martine Labadie, Alain Di Crescenzo, Marie-Pascale Goudal, Patrice Falcou, Philippe Léon et Johan Clochet.

« C'est un honneur d'avoir été élu à la tête de cette institution indispensable pour l'avenir de nos entreprises. Avec les 65 membres élus, nous allons au cours des prochaines semaines définir notre plan d'action pour les cinq prochaines années au service des entreprises et du développement économique des ter-

ritoires de la Haute-Garonne. Notre CCI doit être au centre des dynamiques en faveur du développement de toutes les entreprises. Elle devra contribuer à leurs transformations. Lieu de créations, de rencontres, de transmissions, elle favorisera les partenariats, les coopérations, les démarches innovantes et devra accom-

pagner l'économie de notre département pour relever les défis des années à venir. Pragmatisme, efficacité et adaptation devront guider notre action », a déclaré, à l'occasion de son installation, le nouveau président de la CCI qui siégera jusqu'en 2026.

Trois commissions ont déjà été créées, axées sur la finance,

les marchés et les conflits d'intérêts. Quatre autres commissions verront également le jour en janvier pour traiter des problématiques du commerce et du tourisme, de l'industrie, des services et de l'aménagement des territoires. Des points comme la digitalisation et les normes environnemen-

tales feront, eux, l'objet de projets transverses.

L'assemblée comprend 65 membres dont 66 % siègent pour la première (avec une proportion de 42 % de femmes), auxquels s'ajoutent en janvier des conseillers techniques et membres associés. J. L.

Le nouveau bureau de la CCIT

- Philippe Léon, 1^{er} vice-président, associé gérant du magasin Toulouse stylo. Président de la Fédération des commerçants et artisans toulousains.
- Bénédicte Vital, 2^e vice-présidente, directrice commerciale de la biscuiterie familiale Vital Ainé basée à Martres-Tolosanes.
- Marie-Pascale Goudal, trésorière, et expert-comptable associée au sein du cabinet Jammes Goudal
- Patrice Falcou, trésorier adjoint, gérant au sein de l'entreprise Falcou traiteur
- Martine Labadie, secrétaire et ancienne directrice régionale de Grant Thornton France.
- Frédéric Carré, secrétaire-adjoint, dirigeant du groupe Carré et président de la Fédération française du bâtiment Occitanie.
- Alain Di Crescenzo, membre et président de la CCI Occitanie
- Johan Clochet, membre et dirigeant de Aerotech Concept, première mandature.

Actualités

5^e PARTICIPATION DE ROAD-LIGHT AU CES DE LAS VEGAS

Spécialisée dans le domaine de la sécurité routière, la pépite toulousaine Road-Light annonce sa participation au prochain CES de Las Vegas sur le pavillon de Business France. La start-up présentera son produit phare, le Clic-Light, un système ingénieux 2-en-1, qui rend les utilisateurs de cycles et motocycles visibles sur la route grâce à l'affichage de signaux lumineux similaires à ceux d'une voiture. Cet équipement léger se porte sur le dos afin de maximiser la sécurité du conducteur sur la route. Il comprend : un module lumineux, un harnais réglable de haute qualité et ajustable à toutes les tailles, une télécommande et son support de fixation au guidon, un câble de recharge USB C et la connectique nécessaire pour brancher la télécommande (émetteur) au système de signalisation arrière du véhicule, afin de synchroniser le Clic-Light avec ses signaux lumineux. Il peut être également utilisé par les conducteurs de trottinette, vélo, segway et monoroue. Il s'agit pour Road-Light de sa 5^e participation consécutive au CES.

DIGITAL IS FUTURE SAISON #4 : LES ACTEURS RÉGIONAUX DU NUMÉRIQUE SE RAPPROCHENT DE LA FILIÈRE ÉNERGIE

Digital 113, le cluster régional des entreprises du numérique, et ses partenaires, EDF, l'Ademe, le Pôle Derbi, le Campus des métiers et des qualifications énergétiques, le CEA Tech, Ad'Occ, Schlumberger et Synapse Développement, lancent une nouvelle saison de Digital is Future, dédiée à la filière Énergie. La production d'énergie représente à elle seule 47 % des émissions de CO₂ dans le monde et 15 % en France. À l'heure du réchauffement climatique, où les enjeux énergétiques sont primordiaux, les leviers d'amélioration du secteur apparaissent encore importants. Dans ce contexte, le numérique constitue une opportunité. Il va non seulement servir d'outil d'optimisation pour améliorer la performance de production mais il va aussi jouer un rôle de facilitateur, en proposant des solutions aux nouvelles problématiques rencontrées par les changements de mix énergétique. À l'occasion de la saison 4 de Digital is Future, et pendant trois mois, un cycle de rendez-vous est programmé pour permettre aux entreprises des deux filières de se comprendre, se découvrir et explorer les possibilités de collaborations locales.

En voici les grandes dates :
 • jeudi 14 décembre, à 10 heures, en ligne : Filière Xplorer, un rendez-vous pour découvrir la filière Énergie ;
 • jeudi 13 janvier 2022, à

10 heures, en ligne : Cap Numérique, un rendez-vous où seront présentés six cas d'usages numériques spécifiques avec des solutions existantes à déployer ;
 • jeudi 10 mars 2022 : La Conf', un temps avec des tables rondes pour prendre du recul sur les leviers numériques et sociétaux pour la filière Énergie dans les années à venir Pour en savoir plus et s'inscrire : <https://digital-is-future.digital113.fr/>

KYANOS BIOTECHNOLOGIES MET EN ROUTE SON USINE DU FUTUR

Kyanos Biotechnologies, spécialisée dans la production de micro-algues via un procédé disruptif, la « cyclotrophie », franchit une nouvelle étape dans son développement en emménageant dans des locaux situés à Beauzelle, dans l'agglomération toulousaine. Ce nouveau site est l'occasion pour la start-up de changer de dimension avec l'inauguration de son premier pilote de production industrielle 4.0 qui se concentre notamment sur l'algue AFA – Aphanizomenon flos-aquae. Sur 600 m², les nouveaux locaux de Kyanos Biotechnologies abritent les bureaux des 11 collaborateurs, des laboratoires et, bientôt, des bassins qui iront jusqu'à 240 m³ de volume, dédiés à la R & D et à l'algoculture. Pour élaborer le volet technique de cette usine du futur, Kyanos Biotechnologies travaille avec Capgemini

Engineering, un des leaders mondiaux des services d'ingénierie et de R & D. Kyanos Biotechnologies s'affiche comme la première société au monde à cultiver en milieu contrôlé et à commercialiser l'Aphanizomenon flos-aquae, une micro-algue bleue, dont l'unique source provient du lac Klamath aux États-Unis (Oregon). En raison de sa richesse en nutriments et en protéines (60 %), l'AFA, aussi appelée « pastel d'eau », est souvent considérée comme un aliment du futur des plus prometteurs.

SECOND APPEL À PROJETS ÉTAT-RÉGION « RECYCLAGE FONCIER DES FRICHES EN OCCITANIE » : 54 NOUVEAUX PROJETS SOUTENUS

Dans le cadre du plan France Relance, le fonds friches contribue à l'aménagement durable du territoire et à la relance de l'activité économique en apportant un soutien financier exceptionnel aux projets de reconquête de friches urbaines. Le fonds vient compléter les dispositifs d'accompagnement des projets de recyclage fonciers et de reconquête de friches existants en région, notamment ceux portés par la Région Occitanie : il permet une intervention financière exceptionnelle visant à débloquer et accélérer la réalisation d'opérations dont le bilan économique reste déficitaire après mobilisation

des autres aides. La première édition de l'appel à projets au premier semestre 2021, dotée de 300 M€ au niveau national, a connu un succès important, révélateur des besoins du territoire : 43 projets ont été ainsi retenus en Occitanie pour un montant de subvention de 23,5 M€. Ce succès, constaté sur l'ensemble du territoire national, a conduit le gouvernement à abonder le fonds friches de 350 M€ supplémentaires, dont 23 M€ pour l'Occitanie et à lancer un second appel à projets. Le second appel à projets régional, lancé le 15 juillet, s'est clôturé le 24 septembre. Confirmant le succès de la première édition, 81 porteurs de projets ont candidaté en Occitanie et 54 projets ont été retenus pour être financés. Ces 54 projets retenus permettront la création de 1565 logements (dont 960 logements sociaux) et de 209 500 m² d'activités. Les trois quarts des dossiers lauréats ont pour objet principal la production de logements, le plus souvent sur des îlots urbains dégradés en centre-ville qui peinent à trouver un équilibre financier. Ils sont pour la plupart portés par des collectivités locales ou des opérateurs de logement social et s'inscrivent souvent dans des programmes de revitalisation urbaine de type Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain et Bourgs-Centres d'Occitanie.

en bref

Economie circulaire. Frédéric Salles et Sophie Scantamburlo-Contreras sont les fondateurs de Scop3, une start-up basée à Montpellier qui développe une plateforme de mise en relation entre entreprises qui souhaitent donner à des associations ou vendre à d'autres acteurs économiques les équipements, encore en état de marche, mais dont elles n'ont plus besoin.

Scope3 surfe sur la vague du réemploi

Donner une seconde vie aux ordinateurs, aux téléphones et autres chaises de bureau encore en état de marche qui dorment dans les salles des archives de nombreuses entreprises, c'est le pari que se sont lancé Frédéric Salles et Sophie Scantamburlo-Contreras, les fondateurs de Scop3. Une idée née d'un constat fait par le fondateur de Matooma. Après avoir revendu la start-up qu'il avait créée sept ans plus tôt, Frédéric Salles s'est en effet engagé comme bénévole au sein d'une association, mais détaille Sophie Scantamburlo-Contreras, son amie de longue date, ex-directrice financière dans plusieurs entreprises de la région de Montpellier, et aujourd'hui associée, « il a très vite compris que les associations avaient des besoins en termes d'équipements qu'elles ne pouvaient pas satisfaire faute de budget. Nous avons discuté de cette problématique, Frédéric souhaitant savoir si des dispositifs existaient qui permettent aux entreprises de faire des dons aux associations et d'être, en retour, rémunérées par des déductions fiscales. C'était le cas. À partir de cette réflexion, nous avons commencé à réfléchir à ce que font les entreprises lorsqu'elles ont des équipements qu'elles n'utilisent plus mais qui sont encore en état de fonctionnement. Nous avons fait le parallèle avec nos propres expériences. Or, lorsqu'une entreprise change une imprimante ou une partie de son mobilier, elle ne sait généralement pas quoi en faire. Ces équipements finissent souvent au fond d'un couloir et

au bout de quelques années lorsqu'on a besoin de faire de la place, ils finissent à la déchetterie, faute d'autre moyen pour s'en séparer. »

C'est pour répondre à ce besoin, que Frédéric Salles et Sophie Scantamburlo-Contreras viennent de lancer Scop3, une plateforme qui facilite la mise en relation entre entreprises et associations. « Mais très vite nous sommes rendu compte que de plus en plus d'entreprises, soit par philosophie, soit parce qu'elles ont un budget limité, étaient également intéressées par le fait de pouvoir s'équiper en seconde main. Notre souhait a été alors de digitaliser complètement la mise en relation afin de couvrir l'ensemble des acteurs économiques : entreprises, associations et collectivités. »

RÉDUCTION D'IMPÔT

La plateforme, en service depuis quelques semaines, a déjà reçu le soutien d'importants acteurs locaux tels que le groupe Septeo, leader français des logiciels métiers, et les associations Gammes et Nouas, également basées à Montpellier. « On retrouve à la fois sur la plateforme des entreprises qui ont besoin de se séparer d'équipements et des entreprises qui souhaitent s'équiper ou des associations qui voudraient bénéficier de dons, détaille Sophie Scantamburlo-Contreras. Septeo a ainsi fait des dons à des associations et d'autres entreprises ont vendu des équipements, tel l'aménageur Sofradam, qui profite de notre plateforme pour se séparer d'équipements neufs ou en très bon état, qu'elle a en stock dans



Sophie Scantamburlo-Contreras et Frédéric Salles, cofondateurs de Scop3.

ses entrepôts. Or on sait aujourd'hui que le stockage et le foncier sont des coûts importants pour les entreprises. »

Rendre cette mise en relation à la fois simple et rapide, c'est ce à quoi se sont attachés les deux cofondateurs : « nous gérons la publication des annonces, la mise en relation, la prise de rendez-vous et la rédaction du Cerfa fiscal pour l'entreprise qui a effectué un don auprès d'une association d'intérêt général », détaille-t-elle. Un tel don offre une réduction d'impôt à hauteur de 60 % du montant du don.

INFORMATIQUE, MOBILIER, MATÉRIEL PROFESSIONNEL

Si le matériel informatique (ordinateurs, écrans, imprimantes, photocopieurs) et le mobilier (chaises, tables, caissons) constituent pour l'heure l'essentiel de l'offre sur la plateforme, « nous pensons très rapidement élargir notre catalogue, assure Sophie Scantamburlo-Contreras, au mobilier issu de l'hôtellerie et de la restauration notamment. Nous

sommes en effet en relation avec de grands groupes hôteliers, des palaces parisiens, qui souhaitent eux aussi se séparer des équipements qu'ils n'utilisent plus et ne plus avoir à les stocker. »

Née à Montpellier, l'initiative a vocation à s'étendre à l'ensemble de l'Hexagone et à l'international. « Ce problème touche l'ensemble des acteurs économiques, confirme la cofondatrice. La plateforme est donc ouverte sur tout le territoire français même si nous avons naturellement noué les premiers contacts au sein de notre propre réseau. Nous avons déjà été approchés par des entreprises toulousaines, nîmoises, parisiennes ainsi que par des cabinets d'architectes qui se lancent également dans le réemploi des équipements, etc. Nous sommes ouverts à tous les acteurs qui ont décidé de s'engager dans une politique RSE d'achats responsables. »

Le modèle économique de la pépite montpelliéraine repose sur la perception d'un abonnement à la plateforme pour tous

les vendeurs. Deux formules sont proposées, l'une mensuelle, sans engagement, l'autre annuelle qui offre l'accès à différents services : « la facturation des équipements, l'émission des Cerfa, la prise de rendez-vous, la mise en relation avec des transporteurs partenaires, et on espère ajouter début 2022 le calcul des tonnes de CO₂ évitées grâce à l'achat de seconde main ainsi que les tonnes de déchets évitées. Nous souhaitons nous positionner comme un outil pratique dans la politique RSE des entreprises. » Scop3 se rémunère également grâce à une commission de 15 % sur le montant de la transaction réalisée. « Sachant, rappelle Sophie Scantamburlo-Contreras, que les entreprises qui stockent ces équipements pendant plusieurs années pour ensuite les jeter, supportent le coût du stockage et le coût du transport jusqu'à la déchetterie. Nous leur proposons pour 19,50 € de créer du revenu, soit en vendant, soit en donnant à des associations. »

Pour l'heure, la plateforme n'est pas ouverte aux particuliers. « Nous avons fait le choix du BtoB, parce que les particuliers sont déjà très bien servis par des plateformes telles que le Bon coin ou Vinted. Cependant, nous envisageons à très court terme d'offrir une fonctionnalité supplémentaire aux entreprises en leur permettant d'ouvrir la vente de leurs équipements à leurs collaborateurs. C'est déjà ce qu'elles font dans la réalité mais c'est souvent compliqué et lourd à gérer. Elles pourront manager ces ventes depuis notre plateforme grâce à un accès privatif. »

ET LES COLLECTIVITÉS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2021, elles ont l'obligation de s'équiper avec des biens issus du réemploi à hauteur de 20 % minimum (loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi Agec). « Cela devient une problématique pour les entreprises privées qui désirent répondre à ces appels d'offres puisqu'elles ont l'obligation désormais d'aller sourcer des équipements de seconde main. Nous allons leur permettre de répondre à cette demande », ajoute Sophie Scantamburlo-Contreras.

DE BELLES PERSPECTIVES

La cofondatrice de Scop3 le reconnaît volontiers : « Nous sommes partis sur un business plan qui vaut ce qu'il vaut puisqu'on amorce un nouvel usage. Le plus compliqué sera d'y faire adhérer les entreprises. Nous nous sommes cependant donné des objectifs : 200 K€ de chiffre d'affaires pour 2022 (abonnements et commissions), 1,5 M€ en 2023 et plus de 5 M€ en 2024, soit 20 000 abonnés, ce qui compte tenu de la profondeur du marché, représente un pourcentage infime, puisque selon l'Insee, il existe 4,5 millions d'entreprises en France dotées d'un numéro Siren. En 2022, nous allons avoir une stratégie digitale offensive pour nous faire connaître et trouver les bons acteurs économiques qui vont pouvoir démontrer tous les biens faits du réemploi en entreprise », conclut Sophie Scantamburlo-Contreras.

AGNÈS BERGON

Circuits courts. Pour préserver les emplois locaux, l'exécutif régional fait évoluer sa stratégie de marque.

La Région promeut le Fabriqué en Occitanie

Encourager les Occitans à placer sous le sapin et sur la table des fêtes des produits locaux, c'est l'ambition de la nouvelle campagne que lance à grand renfort de publicités le Conseil régional. Une stratégie développée depuis plusieurs années à travers la promotion de la marque Sud de France pour les produits agricoles, agroalimentaires et viticoles, puis via la plateforme Tousoccitaniens.fr qui incitait les habitants de la région à consommer local. La stratégie s'étend désormais à l'ensemble des produits manufacturés à l'intérieur des

frontières de la région.

En 2019, une première initiative voyait le jour, avec le slogan « Au lieu d'acheter en ligne, j'achète #Dans ma zone », relayée, pendant les confinements, par l'ouverture d'une plateforme éponyme pour faciliter les achats de produits chez les commerçants de proximité.

UNE NOUVELLE SIGNATURE

Cette fois, l'exécutif régional veut aller plus loin avec la création d'un nouveau label, ou plutôt « une signature » censée distinguer le « Fabriqué en Occitanie ». Un comité



Serge Bouscatel, président de la chambre d'agriculture de Haute-Garonne, Philippe Archer, président de la chambre de métiers et de l'artisanat du Gers, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et Alain Di Crescenzo, président de la CI de région, lors du lancement de la campagne « Votez PPO! » (parti des produits occitans).

d'agrément est en cours de constitution qui devrait réunir des représentants, outre la Région, des chambres régionales de métiers et de l'artisanat, d'agriculture et de commerce et d'industrie. Il devrait être opérationnel à l'automne 2022.

Si les critères de sélection sont encore à définir, la Région précise que « les entreprises bénéficiaires de la signature doivent disposer de savoir-faire particuliers et présenter un caractère régional lié au patrimoine, à l'histoire de la région ou innovant. »

L'objectif, à travers cette

nouvelle signature, est d'offrir plus de visibilité aux entreprises des filières Santé-beauté-bien-être, Modes et accessoires, Maison-déco-bricolage et Artisanat d'art notamment, et donc de conforter l'activité, l'attractivité et l'emploi en région, tout en luttant contre le dérèglement climatique à travers la promotion des circuits courts. « L'engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'émergence de nouveaux modèles de consommation » devrait en effet constituer un des critères de sélection.

A. B.

Opinions

PAR HERVE LIOTAUD, VP Western Europe chez SailPoint

L'IDpocalypse arrive

Alors que nous nous rapprochons de 2022, je me suis récemment penché sur les nombreuses expériences qui ont touché les organisations de tous les secteurs au cours des deux dernières années. Au cours de ces années vraiment imprévisibles, nous avons été témoins d'incidents monumentaux et records contre des organisations critiques – comme Colonial Pipeline et Kaseya – qui ont éclaté à la suite d'attaques ciblées capitalisant sur des mots de passe faibles et exposés. J'aimerais que ces événements soient inhabituels, mais malheureusement, ce type d'attaque est devenu trop courant, les mauvais acteurs réussissant à voler des informations personnelles identifiables (PI) et à infiltrer les réseaux des entreprises avec des conséquences désastreuses. Si des changements significatifs ne sont pas apportés à court terme, les entreprises connaîtront sans doute une « IDpocalypse », c'est-à-dire le moment où des organisations entières ne pourront plus revendiquer leurs propres identités numériques. Voici pourquoi.

À la suite de la pandémie, de nombreuses entreprises se sont empressées d'offrir à leur personnel un accès à distance à leurs systèmes et applications pour éviter d'interrompre leurs activités quotidiennes essentielles. En conséquence, nombre de ces employés ont adopté de nouveaux outils et applications pour accroître leur productivité, souvent en contournant les technologies approuvées par l'équipe informatique, introduisant ainsi des risques inconnus dans leurs environnements. Si le vol d'informations d'identification par des attaquants pour pénétrer dans une entreprise n'a rien de nouveau, la vitesse et le volume auxquels les organisations et les individus ont adopté de nouvelles approches pour rester opérationnels ont facilité considéra-

blement le vol d'identités pour les mauvais acteurs. Pour lutter contre ce phénomène, les entreprises réalisent qu'elles doivent redoubler d'efforts pour s'assurer que les bonnes personnes ont accès aux bonnes informations. Mais, parce que d'autres disciplines de sécurité ont été éclipsées par les ransomwares ces derniers temps, de nombreuses organisations ont perdu de vue une stratégie complète de cybersécurité, y compris la sécurité des identités.

Aujourd'hui, plus que jamais, les individus donnent leurs informations personnelles et sensibles à des plateformes tierces sans évaluer les risques associés, et les cybercriminels y prêtent attention et en profitent. Aujourd'hui, cela est d'autant plus risqué que de nombreuses organisations sont passées du BYOD (bring your own device) au BYOE (bring your own environment). En conséquence, nous avons brouillé la ligne de démarcation entre ce que les utilisateurs de l'entreprise utilisent pour leur travail et leur usage personnel, offrant ainsi des points d'accès supplémentaires aux mauvais acteurs. Compte tenu de tous les comptes qu'une personne possède entre ses applications personnelles et professionnelles, il n'est pas surprenant que les informations d'identification soient souvent dupliquées à travers cette frontière. Mais cela signifie qu'une fois qu'un mauvais acteur a accès à une application personnelle – qui est généralement moins sécurisée que les applications approuvées par le service informatique – il dispose d'une passerelle pour accéder facilement aux données de l'entreprise. Selon le rapport Verizon 2021 Data Breach Investigations Report, 61 % des violations sont attribuées à l'utilisation d'informations d'identification.

Historiquement, la connexion sécurisée des bonnes identités avec les bons accès a été un pro-

cessus incroyablement alambiqué, avec de multiples étapes manuelles souvent impliquées pour appliquer les politiques d'accès de l'entreprise. Ces dernières années, avec l'explosion des nouvelles applications SaaS, l'augmentation du taux de rotation de la main-d'œuvre et l'apparition d'identités « non humaines », l'ampleur de ce défi a largement dépassé les capacités humaines. Selon un rapport de Netskope, une entreprise moyenne utilise aujourd'hui plus de 1 000 applications, qui prennent souvent en charge des dizaines ou des centaines de milliers d'identités. Comprendre qui doit avoir accès et pourquoi, si ce n'est pas automatisé, est un processus laborieux et source d'erreurs pour la plupart des grandes entreprises. Cependant, cet environnement de tâches et de processus à forte intensité humaine n'a pas à être le cas aujourd'hui. En exploitant la puissance de l'IA et du machine learning dans une offre de sécurité de l'identité, les entreprises peuvent s'assurer qu'elles connectent en toute sécurité les bonnes personnes à la bonne technologie à l'échelle et au volume de l'entreprise d'aujourd'hui. L'objectif de la sécurité de l'identité est d'aider les entreprises modernes à éviter les risques liés à l'identité dans leurs environnements hautement dynamiques.

L'accès sécurisé est le fil rouge qui relie les personnes à la technologie de manière sûre et efficace. Lorsqu'il est au cœur de la sécurité de l'entreprise, il complique la tâche des attaquants et, en fin de compte, cela devrait être l'objectif principal de toute forme de cyberdéfense. Si les entreprises accordent l'attention nécessaire à la protection de leurs actifs les plus vulnérables – leurs identités – elles peuvent prévenir l'IDpocalypse imminente et garder les zombies hors de leurs entreprises.



Remaniement

Alain Griset, ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises, a démissionné le 8 décembre dernier, quelques heures seulement après sa condamnation pour déclaration incomplète de son patrimoine. Dont acte. Presque aussitôt, ledit ministre a été remplacé par Jean-Baptiste Lemoine, empressément justifié sans doute par le besoin de montrer à l'opinion publique que le gouvernement se préoccupe très fortement du sort des PME. Sauf qu'à bien y regarder, ce maroquin ministériel échoit à un secrétaire d'État déjà bien occupé puisqu'il est en charge du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie. Espérons que ce remaniement express et au rabais ne se fasse pas au détriment de nos PME qui composent pourtant l'essentiel du tissu économique français, si l'on en croit le Centre de documentation Économie Finances qui précise qu'en 2018, les 3,5 millions de PME françaises représentaient 99,8 % des entreprises, 45,7 % de l'emploi salarié en équivalent temps plein, et 40,3 % de la valeur ajoutée. Broutille... A. B.

édito

le regard de Faro

APRÈS UNE ANNÉE BLANCHE LES STATIONS DE SKI S'APPRÊTENT À REDONNER DU PLAISIR AUX GENS.



Vient de paraître

TRAVAIL ET CHANGEMENTS TECHNOLOGIQUES – DE LA CIVILISATION DE L'USINE À CELLE DU NUMÉRIQUE PAR GILBERT CETTE ET JACQUES BARTHÉLÉMY, ÉDITIONS ODILE JACOB



La civilisation du savoir née des évolutions technologiques et de l'émergence de l'économie numérique appelle des transformations du droit du travail et, au-delà, du droit social.

Cet ouvrage montre comment le droit social est un droit vivant s'adaptant aux trans-

formations technologiques pour concilier protection du travailleur et efficacité économique. Ces deux objectifs ne sont pas antagoniques, mais complémentaires. Ce n'est pas aux nouvelles formes de travail suscitées par la société du numérique de s'adapter à un droit social conçu dans une société antérieure, la société de l'usine. C'est au droit social de s'adapter pour que sa fonction protectrice concerne l'ensemble des travailleurs et toutes les formes d'activité, y compris les plus récentes. Ces transformations doivent faire plus de place à la convention et à l'accord collectif. La nécessité de ce changement est devenue plus pressante dans le contexte de la crise de la Covid-19 qui accélère la révolution numérique. Jacques Barthélémy est avocat conseil en droit social. Gilbert Cette est professeur d'économie à Neoma Business School.

Droit fiscal. La défiscalisation est une action légale consistant à réduire le montant de ses impôts par le biais d'un investissement. La défiscalisation immobilière reste la méthode la plus connue, pourtant il existe de très nombreux dispositifs et autres niches fiscales permettant de réduire ses impôts. Focus sur le Girardin industriel par François Dineur, associé Absolu.

Défiscaliser en investissant dans du matériel industriel dans les Dom-Tom

La fin d'année arrive, c'est le moment de se poser la question de l'intérêt d'investir son argent dans des produits de défiscalisation. Parmi les dispositions appelées « niches fiscales », on trouve notamment la défiscalisation immobilière (loi Pinel, loi Malraux...), l'épargne retraite (PER, assurances vie...), le don à des associations ou à des ONG, les travaux de rénovation énergétique, l'investissement en FCP (fonds communs de placement), l'emploi d'un salarié à domicile, les déductions d'impôt pour personne âgée à charge, pour les pensions alimentaires versées, etc.

L'investissement dans des entreprises est également encouragé par divers systèmes de défiscalisation : la loi Girardin (investissement dans les Dom-Tom), les FCPI et FIP (fonds commun de placement immobilier et fonds d'investissement de proximité), les Sofica (sociétés de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel), l'investissement dans les PME, dans les groupements forestiers d'investissement et viticoles, l'investissement solidaire... Parmi toutes ces possibilités, l'investissement dit Girardin industriel est particulièrement intéressant.

UN DISPOSITIF POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE ULTRA-MARINE

Ces investissements ont pour but de soutenir l'économie ultra-marine. Le régime

défiscalisant de la loi « Girardin industriel » permet de bénéficier d'une réduction d'impôt très importante en participant au financement de matériel pour l'industrie, le commerce, l'artisanat ou l'agriculture dans les Dom-Tom. Attention toutefois car il existe sur le marché des dispositifs similaires avec un risque très important ; il s'agit ici du Girardin industriel 100 % sécurisé, qui permet de placer sereinement sa trésorerie tout en bénéficiant d'une rentabilité performante.

UNE DÉFISCALISATION TRÈS EFFICACE

Le contribuable, personne physique, domicilié fiscalement en France, bénéficie d'une réduction d'impôt l'année suivant l'investissement, en contrepartie d'une participation au financement de matériels en outre-mer. Cette opération peut quasiment être considérée comme un placement de trésorerie : en effet, étant donné que l'impôt est prélevé à la source, l'administration fiscale rembourse l'investissement Girardin industriel en N + 1. La trésorerie n'est donc mobilisée qu'une seule année : en investissant l'année N, le souscripteur bénéficie de sa réduction d'imposition dès l'année N + 1.

Cet investissement est particulièrement efficace, car l'avantage fiscal est supérieur à l'apport initial et ce de l'ordre de 8 à 14 %.

Il est à noter que plus l'investissement est réalisé tôt dans l'année, plus la rentabilité est élevée. De plus, le

retour sur investissement est quasi instantané, en N + 1.

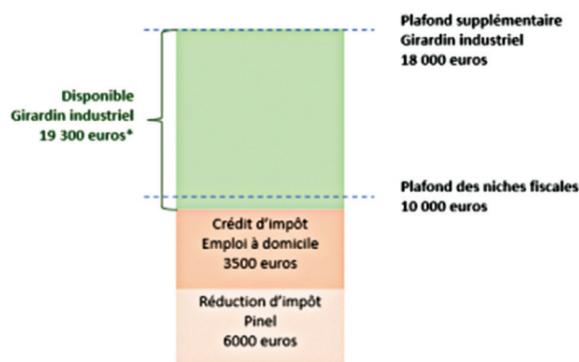
Certes, quelques règles de plafonnement de niches fiscales doivent être respectées comme celle du plafond d'un montant de 10 000 € qui comprend l'ensemble des avantages fiscaux relatifs aux niches fiscales mais la loi Girardin, en tant qu'investissement outre-mer, bénéficie d'un plafond spécifique, plus élevé, d'un montant de 18 000 €. Cet investissement peut être un complément à d'autres investissements et défiscalisations mis en place.

rentabilité de 11 % garantie.

Les avantages de ce type d'opération sont les suivants :

- Investissement disponible à partir de 3 000 € de fiscalité
- Déplafonnement des niches fiscales, jusqu'à 41 000 € de fiscalité (seuls 44 % de la réduction d'impôt Girardin industriel sont pris en compte pour le calcul du plafonnement) ;
- Éligible à tous types de profils (cadre, profession libérale, chef d'entreprise, salarié) ;
- Opération sur un an, possibilité de reconduire l'opération chaque année ou non ;

LE GIRARDIN INDUSTRIEL BÉNÉFICIE D'UN PLAFOND SUPPLÉMENTAIRE DE DÉFISCALISATION. EXEMPLE :



*Seuls 44 % de la réduction d'impôt Girardin sont pris en compte pour le calcul du plafonnement. $18\,000 - 9\,500 = 8\,500$, soit 44 % de 19 318 arrondis à 19 300.

UN EXEMPLE PARLANT ET DES AVANTAGES INDÉNIABLES

Prenons l'exemple d'un investissement de 10 000 € réalisé en octobre 2021 dans ce cadre du Girardin industriel. Le retour sur investissement de 11 100 € s'opère à partir de juillet 2022, soit un gain net de 1 100 € sur 10 mois avec une

opération bénéficiant d'une garantie de bonne fin fiscale ;

- Possibilité de reporter sur cinq années en cas de surinvestissement.

Cet investissement peut être un complément à d'autres investissements et défiscalisations mis en place.



François Dineur, associé Absolu.

La déclaration d'un investissement outre-mer (Girardin social ou Girardin industriel) s'effectue sur www.impot.gouv.fr. Pour déclarer sans erreur, le contribuable peut s'aider de l'imprimé fiscal 2041GE, qui précise la réduction d'impôt pour investissements outre-mer.

DES POINTS D'ATTENTION

Comme tout investissement, l'investissement en loi Girardin présente des risques. Pour éviter toute remise en cause de l'avantage fiscal, le monteur de l'opération se doit de veiller à respecter l'ensemble des contraintes légales. Il existe de plus des risques financiers liés notamment au statut d'associé d'une société en nom collectif (SNC) dont bénéficie l'investisseur. La sécurité des investissements en Girardin constitue la priorité et, en conséquence, le choix d'un partenaire de confiance sur la décision de souscrire à ce type de produit est essentiel.

regard



FROMAGES ET DESSERTS

La politique sanitaire de notre pays s'inspire d'un principe que le pouvoir décline dans tous les domaines et qui dans un incroyable menuet rassemble un certain nombre de scientifiques, médecins, immunologistes, politiciens, journalistes... « Lorsque ces mystères nous dépassent feignons d'en être les organisateurs » écrivait Jean Cocteau. Les Français qui souffrent d'indigestion vont devoir rester à table. Ils se verront imposer fromages et desserts... Pour combien de temps ?

THIERRY CARRÈRE
AVOCAT À TOULOUSE,
ANCIEN BÂTONNIER

Ces pages vous sont réservées.
Une adresse :
redaction.gazm@forumeco.com

Agenda

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

- Sociétés : télèglement de l'acompte d'impôt sur les sociétés. Toute insuffisance du montant d'un acompte est passible d'une majoration de 5 % et de l'intérêt de retard.
- Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de novembre payés en novembre ou décembre.



• Cotisation foncière des entreprises (CFE) : date limite de paiement de la CFE (ou du solde en cas de paiement d'un acompte au 30 juin) par télèglement, prélèvements mensuels ou prélèvement à l'échéance. L'avis d'imposition est dématérialisé et peut être consulté sur le site impots.gouv.fr.

Droit des sociétés. La conclusion d'un bail entre une société civile immobilière et ses associés constitue un abus de droit fiscal si l'opération est uniquement destinée à en déduire les charges foncières.

Abus de droit fiscal et SCI

Saisi dans différentes affaires similaires, le Comité de l'abus de droit fiscal (CADF) confirme la position de l'administration fiscale sur la pratique de la location aux associés des locaux appartenant à leur société civile immobilière (SCI).

La SCI a été créée en octobre 2013 par un couple. Deux mois plus tard, la société acquiert une maison en Corrèze et conclut le même jour un

bail d'habitation au profit des époux pour un loyer de 1 000 €.

L'acquisition est intégralement financée au moyen d'un emprunt bancaire.

La SCI est imposée à l'impôt sur le revenu au nom du couple des associés dans la catégorie des revenus fonciers. Les revenus de la SCI sont constitués des loyers perçus, dont sont déduites les charges des intérêts de l'emprunt et du coût des

travaux de rénovation.

De 2014 à 2017, la SCI est déficitaire, les charges excédant les revenus, notamment en raison d'une baisse du loyer décidée en 2015.

Les époux peuvent ainsi déduire de leur revenu imposable les déficits fonciers leur revenant de la SCI, alors que le code général des impôts dispose que les charges d'un logement dont le propriétaire se

réserve la jouissance ne sont pas déductibles.

L'administration fiscale remet en cause les déficits fonciers pour 2016 et 2017 au motif que le bail conclu entre la SCI et ses associés ne vise qu'à éluder l'impôt, le loyer ayant été fixé à un montant rendant l'opération systématiquement déficitaire.

Pour le Comité de l'abus de droit fiscal, la conclusion du bail

entre la SCI et ses deux associés constitue un abus de droit. Les associés ont disposé de l'habitation comme s'ils en étaient les propriétaires occupants.

L'administration fiscale est ainsi en droit de mettre en œuvre la procédure d'abus de droit avec application de la majoration de 80 %.

Avis CADFIAC n° 5/2021, affaire 2021-12

PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE TOULOUSE

Les commissaires aux comptes affirment leur rôle de prévention en matière de cybersécurité

La crise sanitaire a fortement accentué la numérisation des entreprises et leur utilisation des services à distance, entraînant de fait une augmentation significative des cyberattaques. Selon l'Autorité nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), elles ont été multipliées par quatre en 2020 et cette tendance à la hausse devrait se maintenir en 2021.

LA CYBERSÉCURITÉ : UN NOUVEL ENJEU STRATÉGIQUE POUR LES PME

Ces cyberattaques peuvent prendre plusieurs formes : paralysie des systèmes, vol ou perte de données sensibles, exposition au chantage, etc. Les attaques au logiciel de rançon sont les plus répandues,

avec une augmentation de 255 % en 2020.

La cybersécurité s'est donc imposée comme étant un enjeu stratégique majeur pour les entreprises et notamment pour les PME. En effet, ces dernières subissent également bon nombre d'attaques : sur cinq PME, quatre d'entre elles subiraient au moins une tentative de cyberattaque par an.

Au-delà de l'impact financier évident, ces cyberattaques peuvent avoir un impact sur l'image de l'entreprise et entraîner une perte de confiance des parties prenantes. C'est dans ce contexte que s'inscrit le nouveau rôle des commissaires aux comptes.

Spécialistes de la prévention des risques, les commissaires aux comptes proposent d'accompagner les PME grâce à la



mise en œuvre d'un diagnostic préventif. Pour en parler, la CRCC de Toulouse était présente au CBC Cyber Security le 23 novembre dernier au centre des congrès Pierre Bau-

dis.

Sans être experts de l'informatique, les commissaires aux comptes sont en effet capables de mettre à profit leurs méthodologies de travail pour aider

leurs clients à prévenir et limiter les impacts d'une cyberattaque et anticiper son potentiel coût. Beaucoup d'entités se positionnent sur le marché de la cybersécurité (consul-

tants, assureurs, etc.) mais peu parviennent à évaluer les risques et les conséquences financières et d'image pour l'entreprise.

Mesure de la criticité des données, exposition de l'entreprise, scénarios d'attaque, chiffrage de l'impact financier, coût des mesures préventives, etc., les commissaires aux comptes mettent en pratique leurs méthodologies pour réaliser un audit de cybersécurité précis sur les conséquences d'une potentielle attaque. Ainsi, ils associent diagnostic des systèmes d'information et évaluation financière puis formulent des recommandations. Le but est d'améliorer la résilience des entreprises face aux cyberattaques et d'en réduire fortement les impacts.

Insertion. **Élisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se sont rendus au centre de détention de Muret le 2 décembre, accompagnés de représentants de grandes entreprises (Suez, Schneider Electric, Vinci, Microsoft, Safran...) pour détailler les dispositifs mis en place par l'Etat afin d'attirer des entreprises.**

De nouveaux dispositifs pour favoriser le travail en détention

Estimant que le travail en détention réduit fortement les risques de récidive en sortie de prison et permet d'indemniser les victimes, le gouvernement a mis en place de nouveaux outils pour atteindre dans un premier temps 50 % de détenus travailleurs contre 31 % aujourd'hui.

La loi pour la confiance dans l'institution judiciaire, adoptée par le Parlement en novembre, participe directement à cet objectif, en réformant le statut de la personne détenue au travail. Elle crée ainsi un contrat d'emploi pénitentiaire entre un donneur d'ordre – entreprise, structure d'insertion par l'activité économique, entreprise adaptée... – et le détenu, afin de clarifier les règles, de sécuriser la relation de travail et d'encourager les entreprises à s'engager dans la démarche. Ce contrat d'emploi précise également les garanties dont bénéficie le travailleur en détention : durée de la période d'essai, montant minimal de la rémunération, durée du travail, etc.

Ce sont ces nouveaux dispositifs qu'Élisabeth Borne, ministre du Travail et Éric Dupont-

Moretti, ministre de Justice, sont venus présenter le 2 décembre au centre de détention de Muret à un aréopage d'industriels. Avec 63,5 % de la population écrouée qui travaille, le centre fait figure de modèle dans ce domaine, selon l'Agence du TIG et de l'insertion professionnelle (Atigip).

« Si la prison vise à punir les délinquants et à protéger la société, elle doit aussi permettre la préparation de la réinsertion des détenus qui ont vocation à en sortir, a expliqué le garde des Sceaux Éric Dupond-Moretti lors de ce déplacement. Le travail en tant que valeur importante de notre société est un lien entre la détention et le monde extérieur. Le gouvernement est pleinement engagé pour le généraliser. »

Lors de cette visite au centre de détention de Muret, les deux ministres accompagnés de plusieurs représentants de grandes entreprises ont pu découvrir l'atelier menuiserie géré par l'Atigip, l'atelier en concession de Safran – implantée en détention depuis 50 ans – ou encore l'entreprise adaptée Envoi, qui vient d'ouvrir ses portes pour accueillir des déte-

nus travailleurs reconnus en situation de handicap.

Les outils mis en place récemment pour aider les entreprises à s'engager en faveur du travail pénitentiaire et de la réinsertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice, ont été détaillés à l'occasion d'une table ronde, notamment la plateforme IPRO360° de l'Atigip. Cette plateforme propose une cartographie des lieux d'activité du travail pénitentiaire aux entreprises à la recherche d'informations sur les activités implantées, les capacités de production et les caractéristiques des ateliers.

Autre outil, la plateforme lesentreprises-sengagent.gouv.fr, lancée le 22 octobre par le ministère du Travail et le haut-commissariat à l'emploi et à l'engagement des entreprises : elle intègre désormais une nouvelle catégorie d'actions en faveur des personnes placées sous main de justice et recense les opportunités d'engagements offertes par l'Atigip aux entreprises.

Selon Élisabeth Borne, « le temps de la peine doit aussi être un moment mis à profit

pour acquérir des compétences, se former et faciliter autant que possible la réinsertion à la sortie. En clarifiant les règles de travail en détention, la loi permet d'encourager un maximum d'entreprises à se lancer dans la démarche, désormais bien encadrée, tout en sécurisant les droits du détenu. J'invite donc les entreprises à s'engager et à contribuer à la réinsertion des détenus dans la société ».

De son côté, le haut-commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, Thibaut Guilluy, a tenu à rappeler que « le rôle des entreprises est déterminant pour la réinsertion professionnelle des détenus. C'est tout le sens de la plateforme lesentreprises-sengagent.gouv.fr qui recense désormais les dispositifs leur permettant de s'engager en faveur de l'emploi des personnes placées sous main de justice. »

En 2021, moins d'un tiers de la population carcérale, soit 20000 personnes détenues travaillent chaque mois, dont 9000 au sein des ateliers. Près de 400 entreprises sont implantées en détention (source Atigip).

Actualités

AIDE À LA FORMATION POUR LES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE

Pour lutter contre les tensions de recrutement et le manque de qualifications, le gouvernement complète le dispositif d'aides ciblées sur les demandeurs d'emploi de longue durée sans qualification adéquate. Une aide exceptionnelle de 1000 €, versée directement au chômeur par Pôle emploi, est instituée pour encourager l'entrée en formation, en particulier dans le cadre d'une préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI). La moitié de l'aide est versée dans le mois suivant l'entrée en formation, l'autre moitié à l'issue de la formation.

L'aide s'adresse aux demandeurs d'emploi de longue durée de catégorie A (inscrits au moins 12 mois au cours des 15 derniers mois). Elle est versée pour les formations commencées en novembre 2021 et jusqu'en décembre 2022. La POEI est un parcours de formation préalable destiné aux chômeurs ayant reçu une proposition d'emploi d'un employeur mais qui doivent adapter leurs compétences par une formation.

La proposition d'emploi peut être faite sous contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, CDD de 12 mois ou CDI. Le chômeur a le statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoit l'aide au retour à l'emploi formation (AREF) ou une rémunération de la formation par Pôle emploi s'il n'est pas indemnisé. Une aide à la mobilité (frais de déplacement, repas, hébergement...) peut être attribuée pendant la formation. L'employeur peut bénéficier d'une aide au financement de la formation. Une POEI peut permettre une prise en charge jusqu'à 400 heures de formation.

S'agissant de l'aide de 1000 €, précisons que la formation peut aussi s'effectuer en dehors du POEI si elle vise à acquérir les compétences requises pour répondre spécifiquement à une offre d'emploi déposée à Pôle emploi par une entreprise. La formation peut être effectuée en interne ou en externe, qu'elle soit financée en tout ou partie par l'entreprise.

Décret 2021-1405 du 29 octobre 2021

en bref



**RÉSERVES
FAIBLES**



**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT !**

REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

TROUVEZ LA COLLECTE
LA PLUS PROCHE
DE CHEZ VOUS



dondesang.sante.fr

0 800 972 100

Service & appel
gratuits

La Gazette du Midi

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à : 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de La Haute-Garonne (31) et du Tarn-et-Garonne (82)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Adjudications



Société CABINET MERCIE
Avocats associés au barreau de TOULOUSE
29 rue de Metz à TOULOUSE
Tél. : 05.34.45.54.01
Avocat postulant

A VENDRE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 20 JANVIER 2022 A 14 HEURES
Au Palais de Justice de TOULOUSE, 2 allées Jules Guesde
APPARTEMENT T3
AVEC CELLIER ET DEUX PARKINGS A CORNEBARRIEU
1 chemin de la Plaine

MISE A PRIX : 30.000 €uros

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du tribunal judiciaire aux jours et heures prévus à cet effet, RG n° 21/00149, sur RDV uniquement (lundi-mardi de 14h à 16h30, ou au Cabinet MERCIE Avocat poursuivant (sur RDV).

Fait à TOULOUSE,
le 8 décembre 2021,
Maître Catherine BENOIT-VERLINDE, Avocat signé.

G2101585

La Gazette Du Midi

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne

E.U.R.L. au capital de 14.356,50 € - R.C.S. 560 800 385 B
Société du groupe ForumEco
Siège social : 48 allées Jean Jaurès - 31000 TOULOUSE
Adresse postale : B.P. 11209 - 31012 TOULOUSE CEDEX 6

Bureaux ouverts :
- Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 00
- Et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
Tél. : 05.34.41.34.00 - Télécopie : 05.61.62.40.18
annoncelegale.gazm@forumeco.com
www.gazette-du-midi.fr

Principal associé : Générale de Participations
Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Rédacteur en chef : Agnès BERGON

Parution le lundi
Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €
Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 1771-4923
Numéro de commission paritaire : 0326 I 80634



DECKER & ASSOCIES
Avocats
14 rue A. Fourtanier
31071 TOULOUSE CEDEX 7
Tél. : 05.61.21.96.84

CREDIT MUTUEL/ TOSATO

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

au tribunal judiciaire de TOULOUSE
2 allées Jules Guesde
LE JEUDI 27 JANVIER 2022 A 14 HEURES
APPARTEMENT T3 en rez de jardin avec terrasse, parking et cellier
Résidence LES JARDINS DU PRIEURE
16 grande rue Saint Michel
31400 TOULOUSE

MAP : 256.000 €

Il est recommandé aux futurs enchérisseurs de consulter le cahier des conditions de la vente déposé au greffe aux jours et heures prévus à cet effet (RG 20/00120), sur le site info-encheres.com ; Visite par huissier le mercredi 19 janvier 2022 de 12.00 à 13.00.
G2101511

SCP ACTEIS

Maître Frédéric BENOIT-PALAYSI, Avocat au Barreau de TOULOUSE,
11 Port Saint Etienne
31000 TOULOUSE
(Tél.05.34.31.33.55. - email : benoitpalaysi@acteis.net)

A VENDRE aux enchères publiques

le JEUDI 27 JANVIER 2022 à 14 h
Salle n°7 - Tribunal Judiciaire de TOULOUSE
2 allées Jules Guesde -
31000 TOULOUSE
En un seul lot :
un APPARTEMENT lot n°14 - Bât. A
Au lieu dit «Domaine du Golf» - 31840 SEILH
Avec un double emplacement de parking (Lot. 159) l'un aérien, l'autre couvert,
Dans le bâtiment annexe du Bâtiment K

Mise à prix : 75.000,00 €

RENSEIGNEMENTS :

1) SCP ACTEIS - Maître Frédéric BENOIT-PALAYSI, Avocat au Barreau de TOULOUSE, 11 Port Saint Etienne - 31000 TOULOUSE - Téléphone : 05.34.31.33.55. - email : benoitpalaysi@acteis.net.
2) Greffe du Tribunal Judiciaire, Juge de l'Exécution, de TOULOUSE (bureau n° 308) où le Cahier des conditions de vente de l'immeuble, a été déposé aux jour et heure prévus à cet effet (RG : 21/00178 - RG : 21/00159).
3) Sur les lieux pour visite, les jeudi 6 et 13 janvier 2022 à 10 Heures 30 sur place par l'intermédiaire de la Société d'huissiers de justice associés EXESUD - Maître Luc ERMET, huissier de justice à TOULOUSE.

G2101579

Fait à TOULOUSE,
le 1^{er} décembre 2021.
Signé SCP ACTEIS - Maître Frédéric BENOIT-PALAYSI, avocat.

**UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS
REMBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT**

ANNONCES LÉGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Adjudications

SCP CAMBRIEL-STREMOUHOFF-GERBAUD COUTURE ZOUANIA - AVOCATS
10 rue Armand Cambon à MONTAUBAN - Tél. 05.63.22.00.30

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

JEUDI 20 JANVIER 2022 à 9 heures

Au palais de Justice de MONTAUBAN, place du Coq
MAISON D'HABITATION située commune de
CASTELSARRASIN cadastrée section DD n°
68 d'une contenance de 11a 51ca

MISE A PRIX : 75.000 €

Avec faculté de faire application des dispositions de l'article
1277 du code de procédure civile

A la requête de : M. & Mme RAMAHEFARIVONY
DESIGNATION ET DESCRIPTION : Maison d'habitation comprenant 8 pièces principales avec dépendance et jardin
pour une superficie habitable de 222 m² environ.

OCCUPATION : Libre de toute occupation

Seuls les avocats au Barreau de Tarn et Garonne peuvent soutenir les enchères.

Renseignements :

1*) SCP CAMBRIEL - STREMOUHOFF - GERBAUD COUTURE ZOUANIA ? 05.63.22.00.30.

2*) Au greffe du Tribunal Judiciaire de MONTAUBAN où le Cahier des Conditions de Vente déposé le 15/11/2021 peut être consulté.

3*) Sur les sites www.cabinet-cambriel.fr et info-encheres.com (procès-verbal de description et cahier des conditions de vente partiel).

4*) La visite sera assurée par Me MAUREL TOURON le 10 janvier 2022 à 10 h 00.

Frais de poursuite de vente payables en SUS du prix outre la TVA le cas échéant.

Fait à MONTAUBAN,
le 29 novembre 2021
Me Jean CAMBRIEL.

G2101570

Haute-Garonne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS
RAVINA-THULLIEZ-RAVINA
& ASSOCIÉS**

10 boulevard d'Arcole, B.P. 31532
31015 TOULOUSE CEDEX 6

RIVIERE/CASAT SPORT

Suivant acte sous seing privé en date du 09/11/2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TOULOUSE le 22 novembre 2021, dossier 2021 00039532 Ref 3104P61 2021 A 08022, Madame Dominique RIVIERE demeurant 12 bis avenue de Gascogne à SAINT MAMET (31110).

A CEDE à la société dénommée CASAT SPORT, société par actions simplifiée au capital de 8.000 €, dont le siège est à SAINT AVENTIN (31110), Superbagnères, identifiée au SIREN sous le numéro 420 714 370 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE, représentée par son président Madame Julie PRADEM.

Un fonds de commerce d'achat et de vente d'articles de sports d'hiver et chaussures au détail, location et réparation d'articles de sports d'hiver sis et exploité Superbagnères à 31100 SAINT AVENTIN, moyennant le prix de cent quatre-vingt mille euros (180.000 €). La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 09/11/2021.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet de Me Jean François RAVINA, 10 boulevard d'Arcole - 31000 TOULOUSE.
G2101499

KHAN ENTREPRISE/ F&F 31

Suivant acte SSP du 25/11/2021 à TOULOUSE, enregistré au service départemental de l'enregistrement de TOULOUSE le 06/12/2021 Dossier 2021 00041159 référence 3104P61 2021 A 08466, la société KHAN ENTREPRISE, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social situé 75 Boulevard Lascrosses - 31000 TOULOUSE, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n° 795 098 227, représentée par son président M. Enjam KHAN, né le 10/01/1955 à Mohammadpur (Bangladesh), de nationalité Bangladaise, a cédé à la société F&F 31, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est 75 boulevard Lascrosses - 31000 TOULOUSE, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n° 903 713 774, représentée par son président M. Ferdous, Ahmed KHAN, né le 10/01/1980 à DHAKA (Bangladesh), de nationalité française, un fonds de commerce de RESTAURANT, sis et exploité à TOULOUSE (31000), 75 boulevard Lascrosses sous le nom LE RAJMONI, pour l'exploitation duquel le promettant est immatriculé au R.C.S. de TOULOUSE sous le n° 795 098 227, moyennant un prix de 70.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 40.000 € et aux éléments corporels pour 30.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 25/11/2021. Les oppositions au paiement du prix au cédant seront reçues à l'adresse de Maître Marwan HATOUM, avocat au barreau de TOULOUSE sis 62 rue de Metz - 31000 TOULOUSE dans les formes prescrites par l'article L.141-14 du code de commerce.

Pour avis et mention.

G2101518



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS
RAVINA-THULLIEZ-RAVINA
& ASSOCIÉS**

10 boulevard d'Arcole, B.P. 31532
31015 TOULOUSE CEDEX 6

RIVIERE/CASAT SPORT

Rectificatif

Dans la parution du 13 décembre 2021 n°G2101499, il était écrit :

Suivant acte sous seing privé en date du 09/11/2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TOULOUSE le 22 novembre 2021, dossier 2021 00039532 Ref 3104P61 2021 A 08022, Madame Dominique RIVIERE demeurant 12 bis avenue de Gascogne à SAINT MAMET (31110)

Il fallait lire :

Suivant acte sous seing privé en date du 09/11/2021, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de TOULOUSE le 22 novembre 2021, dossier 2021 00039532 Ref 3104P61 2021 A 08022, Madame Dominique RIVIERE enregistrée sous le numéro SIRET 32375675900011 demeurant 12 bis avenue de Gascogne à SAINT MAMET (31110).
R.C.S. TOULOUSE.

Pour avis.

G2101575



SELARL Maïr BENDAYAN

Société d'avocats
8 rue Reyer - 31200 TOULOUSE

RNO ETATS UNIS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.600.000 Euros
Siège social :
75 avenue des Etats Unis
31200 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 903 549 947

Suivant acte sous seing privé en date à Clamart du 2 décembre 2021, enregistré au service des impôts de TOULOUSE le 7 décembre 2021, dossier 2021 00041251, référence 3104P61 2021 A 08511, la société RENAULT RETAIL GROUP, société à conseil d'administration au capital de 99.832.670 €, dont le siège social est 2 avenue Denis Papin - 92140 CLAMART, immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le n°312 212 301, représentée par son secrétaire général, M. Louis ROZAN,

A CEDE :

à la société RNO ETATS UNIS, société par actions simplifiée au capital de 10.600.000 €, dont le siège social est 75 avenue des Etats Unis - 31200 TOULOUSE, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n°903 549 947, représentée par son président, M. Éric STIERLEN,
un fonds de commerce de concession automobile, vente de tous véhicules neufs et d'occasion, vente de véhicules utilitaires légers, réparation, location, vente de pièces détachées et accessoires, Renault Minute Service et carrosserie, exploité sous les marques RENAULT, DACIA et ALPINE, à :
- TOULOUSE (31200) - 75 avenue des Etats-Unis ;
- TOULOUSE (31100), 131 et 137 rue Nicolas Vauquelin ;
- CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620) - Eurocentre, 1ter avenue de l'Europe,
l'ensemble moyennant le prix de 1.871.240 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} décembre 2021 à minuit.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publicités légales, à la société RNO ETATS UNIS, sise 75 avenue des Etats-Unis - 31200 TOULOUSE.

G2101600



SELARL Maïr BENDAYAN
Société d'avocats

8 rue Reyer - 31200 TOULOUSE

RNO MONTAUDRAN

Société par actions simplifiée
au capital de 5.800.000 Euros
Siège social : 125 route de Revel
31400 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 903 617 199

Suivant acte sous seing privé en date à Clamart du 2 décembre 2021, enregistré au service des impôts de TOULOUSE le 7 décembre 2021, dossier 2021 00041252, référence 3104P61 2021 A 08512, la société RENAULT RETAIL GROUP, société à conseil d'administration au capital de 99.832.670 €, dont le siège social est 2 avenue Denis Papin - 92140 CLAMART, immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le n°312 212 301, représentée par son secrétaire général, M. Louis ROZAN,
A CEDE : à la société RNO MONTAUDRAN, société par actions simplifiée au capital de 5.800.000 €, dont le siège social est 125 route de Revel - 31400 TOULOUSE, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n°903 617 199, représentée par son président, M. Éric STIERLEN,

un fonds de commerce de concession automobile, vente de tous véhicules neufs et d'occasion, vente de véhicules utilitaires légers, réparation, location, vente de pièces détachées et accessoires, Renault Minute Service et carrosserie, exploité sous les marques RENAULT, et DACIA, à TOULOUSE (31400), 125 route de Revel, moyennant le prix de 1.401.424 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} décembre 2021 à minuit.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publicités légales, à la société RNO MONTAUDRAN, sise 125 route de Revel - 31400 TOULOUSE.
G2101601



SELARL Maïr BENDAYAN

Société d'avocats
8 rue Reyer - 31200 TOULOUSE

RNO MURET

Société par actions simplifiée
au capital de 3.600.000 Euros
Siège social : 254 avenue des
Pyrénées - 31600 MURET
R.C.S. Toulouse 903 617 181

Suivant acte sous seing privé en date à Clamart du 2 décembre 2021, enregistré au service des impôts de TOULOUSE le 7 décembre 2021, dossier 2021 00041253, référence 3104P61 2021 A 08510, la société RENAULT RETAIL GROUP, société à conseil d'administration au capital de 99.832.670 €, dont le siège social est 2 avenue Denis Papin - 92140 CLAMART, immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le n°312 212 301, représentée par son secrétaire général, M. Louis ROZAN,
A CEDE : à la société RNO MURET, société par actions simplifiée au capital de 3.600.000 €, dont le siège social est 254 avenue des Pyrénées - 31600 MURET, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n°903 617 181, représentée par son président, M. Éric STIERLEN,

un fonds de commerce de concession automobile, vente de tous véhicules neufs et d'occasion, vente de véhicules utilitaires légers, réparation, location, vente de pièces détachées et accessoires, Renault Minute Service et carrosserie, exploité sous les marques RENAULT, et DACIA, à MURET (31600), 254 avenue des Pyrénées, moyennant le prix de 829.502 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} décembre 2021 à minuit.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publicités légales, à la société RNO MURET, sise 254 avenue des Pyrénées - 31600 MURET.
G2101602

Ventes de logements Haute-Garonne



Vend à Toulouse (31200) - 10 impasse du Lieutenant Michel Welvert
Un appartement T2 de 54,30 m² au 1^{er} étage avec garage en sous-sol - Réf. 141038 - Lot n°38 - Classe énergie : D - Classe climat: D - Copropriétés de 73 lots sans procédure en cours. Estimation des charges de copropriété : 1 049 €/an
Prix : 101 600 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat par e-mail au plus tard le 16/01/2022 et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>.
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS Joel.RIVES@quadral.fr - 07.84.09.48.99
G2101280



Vend à Toulouse (31200) - 7 impasse du Lieutenant Michel Welvert
Un appartement T3 de 69,23 m² au 3^e étage avec garage en sous-sol - Réf. 141026 - Lot n°26 - Classe énergie : C - Classe climat: C - Copropriétés de 73 lots sans procédure en cours. Estimation des charges de copropriété : 1 291 €/an
Prix : 126.000 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat par e-mail au plus tard le 16/01/2022 et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>.
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS Joel.RIVES@quadral.fr - 07.84.09.48.99
G2101620

! ATTENTION !

BOUCLAGES DE FIN D'ANNÉE

Chers clients, en raison des Fêtes de fin d'année
les bouclages des journaux seront avancés :

POUR LE JOURNAL DU 27 DÉCEMBRE 2021 :

Nous vous remercions de nous envoyer vos annonces
avant 18 heures, le jeudi 23 décembre 2021

POUR LE JOURNAL DU 3 JANVIER 2022 :

Nous vous remercions de nous envoyer vos annonces
avant 18 heures, le jeudi 30 décembre 2021

Merci de votre compréhension

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

GERANCE

FIN DE GERANCE

M.LE PAGE/M.AIDL

Avis de mise en location gérance

Par acte sous seing privé du 29 novembre 2021, Monsieur LE PAGE Pierrick, sis 4 bis rue des Iles à TOULOUSE (31500), a donné en location gérance à M. AIDL Nessim, sis 6 impasse des Tourterelles, à LA SALVETAT SAINT GILLES (31880), les éléments d'exploitation d'un fonds d'activité d'exploitant de taxi relatif à l'autorisation de stationnement n°62 sur TOULOUSE, à compter du 9 décembre 2021 pour une durée de 6 mois.

Pour avis.

G2101483

YAHYAOU TACOS/
SF TACOS S.A.S.

Suivant acte SSP en date du 25/10/2021 la société YAHYAOU TACOS, S.A.S. au capital de 100 € dont le siège social situé 58 av. Monclar - 84000 AVIGNON, immatriculée au R.C.S. d'AVIGNON sous le n° 823 612 502 représentée par son président YAHYAOU Ridouane, a donné en location gérance à la société SF TACOS S.A.S. au capital de 500 € dont le siège social situé 67 av. Jean Rieux - 31500 TOULOUSE, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le n° 902 163 476 représentée par son président RAHMAN Shahnanur, un fonds de commerce de restaurant sis et exploité sous le nom TACOS HERMANOS au 67 av. Jean Rieux - 31500 TOULOUSE, pour une durée de deux années allant du 01/11/2021 au 31/10/2023 renouvelable par tacite reconduction.

Mention au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101493

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SPFPL DES
ANESTHÉSISTES
RÉANIMATEURS
CCVT DE LA
CLINIQUE
PASTEUR
TOULOUSE

Société de Participations Financières de Profession Libérale de médecins par actions simplifiée au capital de 11.200 Euros
Siège social : 45 avenue de Lombez - 31300 TOULOUSE
En cours d'immatriculation au R.C.S. de Toulouse

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SPFPL des Anesthésistes Réanimateurs CCVT de la clinique Pasteur Toulouse.

FORME : Société de participations financières de profession libérale de médecins par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 45 avenue de Lombez - 31300 TOULOUSE.

OBJET : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de médecins, et notamment la profession de Médecins Anesthésistes Réanimateurs.

DURÉE : 50 années.
CAPITAL : 11.200 € divisé en 11.200 actions de 1.00 € chacune, numérotées de 1 à 11.200.

PRESIDENT : Dr Jean François QUEDREUX, demeurant à 83 chemin du commandant Le Goff - 31100 TOULOUSE.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX :
- Dr Mimoun MRINI, demeurant à Château de Beaulias - 31550 CINTEGABELLE ;

- Dr Laurence KIENE épouse TAILLEFER, demeurant à 60 rue Adolphe Coll - 31300 TOULOUSE ;

- Dr Olivier ANGLES, demeurant à 19 rue Jules Dalou - 31500 TOULOUSE ;

- Dr Laurent MALLET, demeurant à 169 route de Saint Simon - 31100 TOULOUSE ;

- Dr Isabelle DECRAMER, demeurant à 34 avenue Crampel - 31400 TOULOUSE ;

- Dr David DUTERQUE, demeurant à 34 avenue Crampel - 31400 TOULOUSE ;

- Dr Madeleine CROUTE épouse BAYLE, demeurant à Les Costes - 34 Route du Moulin, 31590 LAVALETTE ;

- Dr Laurent SIDOBRE, demeurant à 112 impasse du moulin - 31450 ODARS ;

- Dr Valérie JULIEN, demeurant à Lieu dit Engautier, chemin de Patras - 31450 MONBRUN LAURAGAIS ;

- Dr Anne Laure BERTHELOT, épouse DUMONTEIL, demeurant à 9 allée Jean SARDINGE, lotissement les jardins de la Manne - 31400 TOULOUSE ;

- Dr Hélène CHARBONNEAU épouse MISRAÏ, demeurant à 3 avenue Frizac 31400 TOULOUSE ;

- Dr Benoit RICHARD, demeurant à 21 rue de la somme, 31170 TOURNEFEUILLE ;

- Dr Nicolas MAYEUR, demeurant à 33 rue Louis marc Demouilles - 31400 TOULOUSE ;

- Dr Adrien THIBAUD, demeurant à 1 rue André SAVES, étage 8, appartement A182BAT - A1 REC SPOTING FACTORY - 31300 TOULOUSE ;

- Dr Vincent BALECH, demeurant à 6 place Augustin Lafourcade - 31400 TOULOUSE.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE sous la condition suspensive de son inscription au tableau départemental de l'ordre des médecins de la HAUTE GARONNE.

Pour avis.

G2101482



PRIMAVERA

Société civile de construction vente au capital de 1.000 euros
Siège social : 1 rue Maury - 31000 TOULOUSE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 07 décembre 2021, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PRIMAVERA.
FORME : Société civile de construction vente.

CAPITAL : 1.000 €.
SIÈGE : 1 rue Maury - 31000 TOULOUSE.

OBJET : L'acquisition d'un terrain et la construction d'un ensemble immobilier sur ce terrain, la démolition de bâtiments existants, l'aménagement, l'équipement du terrain par la création de voies nouvelles et de tous réseaux, la vente en totalité ou par fractions ou de des immeubles construits, avant ou après achèvement, l'emprunt de tout ou partie des capitaux nécessaires à la construction et toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cette activité.

DURÉE : 99 années à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

AGREMENT : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, toutes autres cessions sont soumises à agrément.

GERANT : M. Olivier GASTAL NOLESINI demeurant 5 rue Périssé - 31500 TOULOUSE.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2101538



Maître Isabelle PERTICA

Avocat à la Cour
30 Place Mage - 31000 TOULOUSE

CYPETFILS

Société à responsabilité limitée au capital de 4.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : 1 Impasse de Goudouli - 31600 MURET

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE du 2.12.2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : CYPETFILS.

Siège social : 1 Impasse de Goudouli - 31600 MURET.

OBJET SOCIAL : - L'acquisition, la prise de participation sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, la propriété par voie notamment d'apport, d'échange, de souscription, de fusion, scission, de toutes valeurs mobilières, droits sociaux et titres de participation dans toutes sociétés commerciales ou civiles, groupement ;

- La détention, la gestion et la cession de toutes valeurs mobilières, droits sociaux et titres de participation ;

- La participation active à la conduite de la politique du groupe, qu'elle forme avec sa ou ses filiales, l'animation et le contrôle de la ou des filiales (définition, mise en œuvre et suivi de la politique générale des filiales, exercice des fonctions de direction) ;

- La fourniture de prestations de services en matière notamment technique, financière, administrative, gestion, comptable, informatique, communication et marketing. Elle pourra se porter garante, sous quelque forme que ce soit, de ses filiales ou des Sociétés dans lesquelles elle aurait des participations ;

- La mise en valeur, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'apport, d'acquisition, d'échange ou autrement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

CAPITAL SOCIAL : 4.000 €.
GÉRANCE : Jean CYPRIEN demeurant 1 impasse de Goudouli - 31600 MURET.

G2101479

FH FACADE ET
RENOVATION

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social :
106 chemin de Croix Bénite
31200 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à TOULOUSE du 02 novembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : FH FACADE ET RENOVATION.

SIÈGE : 106 Chemin de Croix Bénite - 31200 TOULOUSE.

DURÉE : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La réalisation d'enduits de façades, de charpentes, de peintures, de travaux de maçonnerie générale, rénovation et toutes opérations portant sur le gros œuvre, en France et à l'étranger.

PRESIDENT : Monsieur Fayçal HADJADJ, demeurant 106 Chemin de Croix Bénite - 31200 TOULOUSE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis : Le Président.

G2100842

ALLÔ TRANSPORT
MÉDICAL

Avis de constitution

FORME : SAS.
DÉNOMINATION : Allô Transport Médical.

CAPITAL : 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 60 avenue de lardenne - 31100 TOULOUSE.

OBJET : Transport de voyageurs par taxi - location de véhicules équipes taxi (taxi relais).

PRESIDENT : Monsieur MARRAKCHI Mohamed, Reda, né le 02/12/1978 à RABAT - MAROC demeurant 4 impasse severine - 31200 TOULOUSE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGREMENT : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 22/10/2021 enregistré le 28/10/2021 au services des impôts de TOULOUSE, Monsieur FRED JOLY, 127 chemin de GAILLARDIE - 31100 TOULOUSE, a donné en location gérance à la SAS ALLO TRANSPORT MEDICAL, 4 impasse SEVERINE - 31200 TOULOUSE un fond de commerce transport de personnes par taxi, et autorisation de stationnement n°16 sur la commune de TOURNEFEUILLE à compter 22 octobre 2021 pour une durée de 2 ans reconduite automatiquement.

DURÉE : 99 ans.
R.C.S. TOULOUSE.

G2101015

LA GOUGNOTTE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Toulouse du 29 novembre 2021, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LA GOUGNOTTE.
Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 15.000 Euros
Siège social : 18 avenue Etienne Billières

Objet : Les activités de Bar inclusif militant. Débit de boissons, Petite restauration. Organisations d'événements artistiques, musicaux et culturels ; Activité de restauration, traiteur ; Caviste, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées et de produits liés au vin, Vente de produits alimentaires et d'épicerie fine ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Transmission des parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Gérance : Madame Marion LUC demeurant TOULOUSE (31500) 16 rue de la caravelle apt 116 bât B

Madame Constance CHARVIS demeurant TOULOUSE (31500) 16 rue de la caravelle apt 116, bât B

La Société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101343

PHAMTRAN

Avis de constitution

Par ASSP du 24/11/2021, constitution d'une SARL unipersonnelle dénommée : PHAMTRAN. CAPITAL : 2.000 €.

SIÈGE : 1 rue du Port Garaud - 31400 TOULOUSE. OBJET : Restauration rapide via l'exploitation de stands ou kiosques consacrés à la fabrication et à la vente de produits issus de la tradition asiatique dans la grande distribution.

GÉRANT : Madame Thi Thuy Trang TRAN demeurant à 1 rue du Port Garaud - 31400 TOULOUSE. DURÉE : 99 ans. IMMATRICULATION : R.C.S. TOULOUSE.

G2101406



BRUNO & ASSOCIES

Société d'avocats
14 rue Bayard - TOULOUSE

BREJAU

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une SCI immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE dénommée BREJAU, au capital de 1.000 € (constitué uniquement par apports en numéraire), ayant pour objet : L'acquisition et l'administration de tous biens et droits mobiliers et immobiliers ; la construction de tous biens immobiliers ; la gestion, l'exploitation par bail ou tous autres moyens desdits biens et droits, dont le siège est à TOULOUSE (31000) - 7 rue Tolosane. Le gérant est Monsieur Jean-Philippe BOURGELA demeurant à TOULOUSE (31000) - 7 rue Tolosane. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et soumises à agrément de l'AGE pour toutes autres cessions.

G2101484

WIGOS VILLA ANA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé à TOULOUSE en date du 6 décembre 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : WIGOS VILLA ANA. SIÈGE SOCIAL : 1 rue Gabriel Péri - 31000 TOULOUSE.

DURÉE : 15 ans à compter de sa date d'immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

CAPITAL : 100 €. OBJET : L'acquisition d'un bien sis 4 et 6 rue Voisin à ASNIERES (92600), une opération de promotion immobilière et de marchand de biens sur le terrain ainsi acquis.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives sur justification de son identité. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément du président.

PRESIDENT POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Damien TRUCHARD, né le 05/01/1982 à Lyon 8E, domicilié 3 impasse Las Carreroles - 31130 BALMA.

G2101519

SAINT EXUPERY

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société civile de construction vente pour une durée de 50 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE dénommée SAINT EXUPERY au capital de 1.000 € ayant pour objet :

- L'acquisition de tous terrains bâtis ou non bâtis ;

- La construction sur ces terrains d'un ou plusieurs ensembles immobiliers ;

- La vente en totalité ou par lots de ces biens, à terme, en état futur d'achèvement ou après achèvement ;

- Et particulièrement l'acquisition d'un ensemble immobilier sis sur la commune de FRONTON (31620) - 55 route de Fabas, cadastré section H N° 347 et 350, pour une contenance de 2.618 m², destiné à être démolit et la construction d'un bâtiment sur cette parcelle ;

- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ;

dont le siège social est à TOULOUSE (31200) - 34 avenue Maignan et dont le gérant est Monsieur Jean Claude PALOMBA demeurant à MONTRABE (31850) - 3 chemin des Vignes.

Pour avis : La gérance.

G2101530

Étude de Maîtres
Philippe MATHIEU, Laure
BRANCATI et Ludovic
DEROO,

Notaires associés à FROUZINS (Haute-Garonne), 11 avenue de Toulouse

NOEVIE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Philippe MATHIEU, Notaire Associé membre de la société civile professionnelle «Philippe MATHIEU, Laure BRANCATI et Ludovic DEROO - Notaires associés, société civile professionnelle titulaire d'offices Notariaux», titulaire d'un office notarial à FROUZINS (Haute Garonne), 11 avenue de Toulouse, le 4 décembre 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : NOEVIE.
FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE : 76 chemin Saint Pierre - (31170) TOURNEFEUILLE.

DURÉE : 99 ans.
OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Capital social fixé à 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

GÉRANT : Monsieur Bernard Noël François BOYER, époux de Madame Jeannine Eloïse ROLAND, demeurant à TOURNEFEUILLE (31170) - 76 chemin Saint Pierre.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit de la ou des conjointes d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis : Le Notaire.

G2101544

L'ARCHE DE NOE

Avis de constitution

FORME : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION : L'ARCHE DE NOE.
SIÈGE : 9 chemin du Moulin Bleu - 31550 GAILLAC TOULZA.

OBJET : Acquisition, et gestion de tous biens immobiliers.

DURÉE : 99 années.
CAPITAL : 2.000 €.

GÉRANCE : M. AMARDEILH Julien 9 chemin du Moulin Bleu - 31550 GAILLAC TOULZA.

M. CORTIADE Jean Michel 5 impasse du Vigne - 31390 LAFFITE VIGORDANE.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101524

FM ENGINEERING
CONSULTING

Avis de constitution

Par acte SSP du 03/12/2021, il a été constitué une EURL dénommée : FM ENGINEERING CONSULTING.

SIÈGE SOCIAL : 32 rue Galilée, bâtiment B, appartement 35 - 31700 BLAGNAC.

CAPITAL : 5.000 €.

OBJET : Cabinet de conseils en engineering concernant des activités liées aux secteurs de l'aéronautique et de l'automobile.

GÉRANCE : M. Fouad MEZOURI, 32 rue Galilée, bât. B, apt 35 - 31700 BLAGNAC.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101517

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

FXS

Société par actions simplifiée
au capital de 190.000 Euros
Siège social :
24 avenue Etienne Billières
31300 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TOULOUSE du 7 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : FXS.
SIÈGE : 24 avenue Etienne Billières - 31300 TOULOUSE.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 190.000 €.
OBJET :

- La prise de participations dans toutes entreprises et sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet ;
- L'acquisition, la souscription, la détention, l'administration, la gestion et la cession de toutes parts sociales et de valeurs mobilières ;
- La participation active à la conduite de la politique du Groupe et au contrôle de ses filiales ainsi que la gestion administrative, juridique, comptable, financière, informatique, la direction générale, l'animation, la coordination des sociétés du Groupe, et d'une façon générale, toutes prestations au profit de ses filiales ;
- Toutes prestations de conseil aux entreprises ;
- Toutes prestations de services à caractère commercial et notamment la prospection commerciale, la recherche de marchés d'affaires ou de contrats, la mise en relation de personnes aux fins de faciliter la conclusion d'affaires ou de marchés.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur François-Xavier SCHMIT, demeurant à TOULOUSE (31300), 24 avenue Etienne Billières.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

Pour avis : Le président.

G2101549

ADN CORNEBARRIEU 1

Avis de constitution

Au terme d'un acte sous seing privé, en date à TOULOUSE du 06 décembre 2021 il a été constitué une société civile de construction vente présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : ADN CORNEBARRIEU 1.
SIÈGE SOCIAL : 9 boulevard Lazare Carnot - Chez ADN PATRIMOINE - 31000 TOULOUSE.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune.
OBJET SOCIAL : L'acquisition de terrains sis à CORNEBARRIEU 31700. La construction sur ces terrains d'un ensemble immobilier, la vente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après achèvement.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
GÉRANCE : Monsieur Jean MACAUD demeurant 9 boulevard Lazare Carnot - Chez ADN PATRIMOINE - 31000 TOULOUSE

CLAUSE D'AGRÈMENT : les parts sont librement cessibles entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par décision extraordinaire.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE. G2101565



SELARL Maïr BENDAYAN

Société d'avocats
8 rue Reyer - 31200 TOULOUSE

MYRSAMA

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
22 enclos du Château - 31450 DEYME

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Toulouse du 7 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : MYRSAMA.
SIÈGE SOCIAL : 22 enclos du Château - 31450 DEYME.
OBJET : En France et à l'étranger : l'acquisition de tous terrains et tous immeubles à usage professionnel, commercial, industriel, artisanal ou d'habitation, par voie de construction, d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, au moyen de fonds propres, d'emprunts ou de crédits-baux ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, crédit-bail, location ou autrement desdits immeubles ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
COGÈRANCE : Jean Michel ESPENAN, demeurant 22 enclos du Château - 31450 DEYME et Myriam ESPENAN, demeurant 22 enclos du Château - 31450 DEYME.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :
- Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ;
- Agrément obtenu à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE. G2101578

Étude de Me Armelle FOURTEAU

Notaire
34 Bd Lazare Carnot - TOULOUSE 31

BLUE HORSE

Avis de constitution

Suivant acte reçu le 8 décembre 2021, a été constituée la société suivante :
DÉNOMINATION : BLUE HORSE.
FORME : Société civile immobilière.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

SIÈGE SOCIAL : 29 allée Maurice Sarraut - TOULOUSE (31000).
Durée de 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €.
GÉRANT : M. Luigi MOLLO demeurant à TOULOUSE (31) - 211 ave. de Saint Exupéry, pour une durée illimitée.
CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable de l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.
Pour avis : Le Notaire.

G2101596



C10

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital social de 1.000 Euros
Siège social : 11 TER, rue Condorcet
31400 TOULOUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 3 décembre 2021, il a été constitué une société par actions simplifiée

DÉNOMINATION : C10.
SIÈGE SOCIAL : 11TER, rue Condorcet - 31400 TOULOUSE.
OBJET SOCIAL : Le conseil et l'assistance pour la réalisation de finitions de sols en béton, le négoce en produits liés directement ou indirectement à la finition de sols en béton, l'entretien de sols en béton, le suivi de chantiers de réalisation de finitions de sols en béton, le nettoyage industriel, l'activité d'apporteur d'affaires.

DURÉE : 99 années.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.

PRÉSIDENT : Monsieur Blaise GARY, né le 11 Janvier 1983 à TOULOUSE (31), de nationalité française, domicilié 11TER, rue Condorcet - 31400 TOULOUSE

CESSION DES ACTIONS : Toutes cessions d'actions, même en cas de succession à titre onéreux ou gratuit, sauf entre associés, doit recevoir un préalable l'agrément de l'ensemble des autres associés.
Pour mention au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2101587

YOUROCK

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : YOUROCK.
FORME : SAS.
CAPITAL : 1.000 €, divisé en 100 actions de numéraire entièrement libérées.

SIÈGE SOCIAL : 7 rue Camille Saint Saëns - 31130 BALMA.

OBJET :
- Toutes prestations d'audit, de conseils, de services, d'apporteurs d'affaires et d'accompagnement auprès des entreprises quel que soit leur domaine d'action, des particuliers, des collectivités et autres organismes publics ou privés quelle qu'en soit la structure juridique ;
- Conseils et accompagnements dans tous les domaines et secteurs d'activité, en France ou à l'étranger, en stratégie, organisation, management, gestion commerciale et financière, logistique, systèmes d'information, ressources humaines, recrutement, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre ;
- Coaching personnalisé et services de formation ;
- Prise de participation ;
- Ainsi que toute opération ou prestation se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : Monsieur Pierrick SEVOZ demeurant 4 rue des Violettes - 31130 QUINT FONSEGRIVES.
CESSION D'ACTIONS : Les cessions d'actions sont libres.
IMMATRICULATION : R.C.S. TOULOUSE. G2101598

SNC ACUARELA

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à Montrouge le 6 décembre 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SNC ACUARELA.
FORME : Société en nom collectif.
SIÈGE SOCIAL : 9 impasse de Borderouge - 31200 TOULOUSE
CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.
OBJET SOCIAL :
- L'acquisition d'un terrain ou plusieurs terrains situés 20 rue Jacques Bouin à MONTPELLIER (34) et la réalisation d'un ensemble immobilier ;
- L'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant le droit de construire ;
- La construction, sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles, de toutes destinations et usages ;
- La vente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ;
- Accessoirement, la location de tout ou partie desdits immeubles jusqu'à la réalisation de ces ventes.

Et généralement, toutes opérations commerciales, administratives, juridiques et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

DURÉE : 50 ans, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

ASSOCIÉS EN NOM :
- La société CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION SAS, dont le siège social est situé 12 Place des Etats Unis - 92545 MONTROUGE CEDEX - 397.942.004 RCS NANTERRE
- La société CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER SA, dont le siège social est situé 12 Place des Etats Unis - 92545 MONTROUGE CEDEX - 380 867 978 R.C.S. NANTERRE.
GÉRANCE : La société CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER PROMOTION SAS, représentée par M. Franck HELARY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.

La gérance.

G2101608



COULEUR DESIGN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ROQUES SUR GARONNE du 30/11/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : COULEUR DESIGN.
SIÈGE SOCIAL : 2 avenue des Pyrénées - 31120 ROQUES SUR GARONNE.
OBJET SOCIAL : L'activité de design d'espace, agencement, décoration d'intérieur, études coloristiques.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Mme Alexandra DELMAS, demeurant 2 avenue des Pyrénées - 31120 ROQUES SUR GARONNE, assure la gérance.
IMMATRICULATION de la société au R.C.S. de TOULOUSE. G2101586

SCI 348AP

Rectificatif à l'annonce G2101239 du 29/11/2021.
Le siège social de la SCI 348AP est situé 4 rue François Arago - 31830 PLAISANCE DU TOUCH, et le capital social est variable avec un minimum de 100 €.

Pour avis : Le gérant.

G2101531



SPFPL Elisabeth KHATIB

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PECHABOU du 09/12/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société de Participations Financières de Profession Libérale de pharmaciens d'officine par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : SPFPL Elisabeth KHATIB.
SIÈGE : 7 avenue d'Occitanie - 31320 PECHABOU.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de parts ou actions de sociétés d'exercice libéral visées à l'article 1^{er} de la loi n° 90-1258 du 31 décembre 1990 ayant pour objet l'exercice de la profession de pharmacien d'officine.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions avant la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, conformément à l'article 10 de la loi 90-1258 du 31 décembre 1990 et selon la procédure prévue par l'article L.228-24 du Code de commerce.

PRÉSIDENT : Mme Elisabeth KHATIB, demeurant 2 Impasse du Tertre - 31320 CASTANET TOLOSAN.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE. G2101610

SARL «MALBOSC-DAGOT»

Notaire associées
6 place Wilson - TOULOUSE

SOCIETE CIVILE «SCI TOVA»

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Jean-Michel MALBOSC-DAGOT, notaire à TOULOUSE, le 07/12/2021, il a été établi les statuts d'une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : SCI TOVA.
SIÈGE : RAMONVILLE-SAINT-AGNE (31520) - 97 Bis avenue Tolosane.
CAPITAL : 1.500,00 € divisé en 150 parts de 10,00 € chacune, libérées et réparties entre les associés dans la proportion de leurs apports respectifs.

OBJET : Acquisition et son exploitation sous toutes ses formes.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
APPORTS : Le capital est entièrement constitué par des apports en numéraire.
GÉRANCE : M. Vincent QUAGLIA, demeurant RAMONVILLE SAINT AGNE (31520) - 97 bis avenue Tolosane.
IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE. G2101582

GROUPE PUYMEGE

Par acte SSP du 16/11/2021, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : GROUPE PUYMEGE.

OBJET SOCIAL : prise de participation dans toutes sociétés, fourniture de prestations de services aux filiales notamment en matière stratégique, commerciale, financière, comptable, juridique, fiscale, de ressources humaines, technique, administrative et informatique.

SIÈGE SOCIAL : 39 avenue Maréchal Joffre - 31800 SAINT GAUDENS.
CAPITAL : 385.000 €.
DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. PUYMEGE Vincent, demeurant 39 avenue Maréchal Joffre - 31800 SAINT GAUDENS.

IMMATRICULATION au R.C.S. de TOULOUSE. G2101547

SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY MANAGEMENT SOFTWARE FRANCE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une SASU dénommée Schneider Electric Energy Management Software France sigle SEEMS France.

Capital de 100 €.
OBJET : L'acquisition, la souscription, la détention, la prise de participation ou d'intérêts, directes ou indirectes, dans toutes sociétés et entreprises.
SIÈGE SOCIAL : 16 boulevard Déodat de Séverac - 31770 COLOMIERS.
DURÉE : 99 ans.

Président est M. Marc NEZET demeurant 81 rue d'Achères - 78600 MAISON LAFFITTE.

Chaque action donne droit à une voix ; tout associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire.

Les cessions d'actions sont libres.
IMMATRICULATION au R.C.S. de TOULOUSE. G2101589

DUROBY

Constitution

Suivant acte sous seing privé, en date du 8 décembre 2021, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : DUROBY.
CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 3 rue Jean Mermoz - 31800 SAINT GAUDENS.
OBJET : Fabrication et pose de menuiseries métalliques aluminium PVC.
DURÉE : 99 ans.

GÉRANTS :
- Monsieur DURY MARC-ISMAEL, demeurant 6 Quartier le Château - 31160 COURET ;
- Monsieur ROBY GILLES, demeurant 323 avenue de Saint Plancard - 31800 SAINT GAUDENS.
IMMATRICULATION : R.C.S. TOULOUSE.
Pour avis.

G2101631

MODIFICATION

DE STATUTS

VIVINNOV

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 15 rue Vélane
31000 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 877 725 689
(N° de Gestion 2019 B 04330)

Par décision du 16 novembre 2021, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 15.000 Euros par apports en numéraire, ledit capital se trouvant ainsi porté de 1.000 € à 16.000 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La gérance.

G2101109

ANNONCES LÉGALES
PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ
05.34.41.34.00

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

SAS MERCADIER BERNARD

Capital de 7.622,45 Euros
Zone Industrielle de Pompignat
10 voie le trait d'Union
31190 MIREMONT
R.C.S. Toulouse 382 318 111

Par AGE du 23/11/2021 à effet de cette date, il a été porté la modification suivante : DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE : - Nouveau : Delphine MERCADIER.
G2101169

ALLIANCE ALIZE SAS

ALLIANCE ALIZE SAS, au capital de 37.000 €. SIÈGE SOCIAL : Lieudit les Oustalets - 31810 CLERMONT LEFORT, 481 053 890 R.C.S. de TOULOUSE, le 29/11/2021, les associés ont décidé de : - Nommer liquidateur amiable M. GAUDRY François, 21 rue Gambetta - 58600 FOURCHAMBAULT ; - Fixer le siège de la liquidation au 21 rue Gambetta - 58600 FOURCHAMBAULT. Modifications au R.C.S. de TOULOUSE. G2101369

SARL VD IMMO

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
13 rue du rempart Saint Etienne
31000 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 812 033 033

Aux termes d'une décision extraordinaire en date du 23 novembre 2021, l'assemblée générale des associés a décidé d'étendre l'objet social de la société, à compter du 23/11/21, à l'activité « gestion immobilière ». L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis et mention : La gérante.
G2101413

NAIKER

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social :
12 avenue Antoine Parmentier
31130 BALMA
R.C.S. de Toulouse 752 884 106

L'assemblée générale extraordinaire du 05/12/2021 a décidé à compter du 06/12/2022 de :

- Transférer le siège social de la société au 24 rue saint jean - 31130 BALMA ;

- Modifier l'objet social anciennement : LAVERIE AUTOMATIQUE - 9601B qui devient : Nouvelle Mention : LOCATION DE LOGEMENT VIDE OU MEUBLE - 6820A. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence, reste de l'article inchangé ;

- Augmenter le capital social de 90.000 € par incorporation de réserves et souscription de nouvelles parts : - ANCIENNE MENTION : Le capital fixé à la somme de 10.000 € est divisé en 100 parts de 100 € chacune.

- NOUVELLE MENTION : Le nouveau capital divisé en 125 parts de 800 € chacune, le porte de 10.000 € à 100.000 €. Article 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence, reste des articles inchangé.

Modification au R.C.S. de TOULOUSE.

MIDOUX Philippe, gérant.
G2101462

SCI GDL REVEL

SCI GDL REVEL, SCI au capital de 64.700 €, siège social : 46 avenue du Président Wilson - 75116 PARIS, R.C.S. PARIS 531 890 374. Aux termes de l'AGE du 01/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social de la Société au Lieu-dit Lamote, Chemin de Lamote - 31460 LE FAGET, avec effet au 01/12/2021 et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. L'objet de la société demeure : Acquisition, gestion, exploitation par bail, locations ou autrement de biens ou droits immobiliers et vente de biens immobiliers et la durée reste fixée jusqu'au 12/04/2110. Radiation au R.C.S. de PARIS et nouvelle immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.
G2101481

PANIBE

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 3.000.00 Euros
Siège social :
12 rue Alexandre Fourtanier
31000 TOULOUSE
824 480 230 R.C.S. Toulouse

Suivant décisions de l'associé unique du 10 novembre 2021 :

- Le siège social est transféré, à compter du 23/11/2021, de 12 rue Alexandre Fourtanier - TOULOUSE (Haute Garonne), à TOULOUSE (Haute-Garonne) - 209 avenue Jean Rieux.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : La gérance.

G2101487

SOCIETE DE PRODUCTION ELECTRIQUE CASTRAISE

Société par actions simplifiée
au capital de 5.413 Euros
Siège social : TOULOUSE (31400)
5 avenue Frizac
393 341 466 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/11/2021 et du procès verbal du président du 30/11/2021, le capital social a été réduit de 2.208,80 € pour le porter de 7.622,45 € à 5.413 €, par voie de rachat et d'annulation de 145 parts sociales appartenant à un associé, à la valeur unitaire de 1.379,31 €. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence :

- ANCIENNE MENTION :
Capital social : 7.622,45 €.
- NOUVELLE MENTION :
Capital social : 5.413 €.
G2101490

BELENGER ASSOCIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social : 4 rue claudie debussy
31170 TOURNEFEUILLE
893582858 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2021, il résulte que le siège social a été transféré au 17 rue maubec - 31830 PLAISANC DU TOUCH, à compter du 3 décembre 2021.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
G2101491

KHAN ENTREPRISE

Société par actions simplifiées
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 75 boulevard Lascrosse
31000 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 795 098 227

En date du 30/11/2021, l'associé unique a décidé des modifications statutaires suivantes :

- Adoption d'une nouvelle dénomination sociale : KHULD ;

- Adoption d'une nouvelle dénomination commerciale : MAD CHEF ;

- Transfert du siège social au 8-10 avenue d'Andromède - 31700 BLAGNAC.

Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
G2101492

SCI DU CERCLE

5 rue des lois - 31000 TOULOUSE
Société civile au capital de 1.000 Euros
Immatriculée au R.C.S. de Toulouse
827 873 498

Par assemblée du 8 novembre 2021, il a été porté différentes modifications :

- GERANT :

- Partant : Marie Claude BARAILLE 5 rue des lois - 31000 TOULOUSE.

- Nouveau : Jean Claude MARTY, 35 route de Villespy - 11170 CARLIPA.
G2101494



SPFPL DES URGENTISTES DE LA CROIX DU SUD

SPFPL de médecins sous forme de société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
52 chemin de Ribaute
31130 QUINT FONSEGRIVES
850 959 834 R.C.S. Toulouse

Avis de modification

Suite à la cession de parts consentie par Monsieur Lionel BOMBARDA à Messieurs François DUBOUIX, Mathieu DEJEANS, Julien TABARLY, et Aymeric BODINEAU, l'article 7 «CAPITAL SOCIAL» des statuts a été modifié par décision des associés en date du 1^{er} octobre 2021.

ANCIENNE MENTION :
- Dr Lionel BOMBARDA, demeurant à TOULOUSE (31500), 13 rue du Dr Jean Arlaud ;

- Dr François DUBOUIX, demeurant à TOULOUSE (31000), 35 rue Théodore Ozenne - Etage 3 ;

- Dr Mathieu DEJEANS, demeurant à TOULOUSE (31100), 23 rue d'Assalit ;

- Dr Julien TABARLY, demeurant à TOULOUSE (31300), 95 Chemin Teynier ;

- Dr Aymeric BODINEAU, demeurant à TOULOUSE (31500), 15 rue Léon Say.

NOUVELLE MENTION :

- Dr François DUBOUIX, demeurant à TOULOUSE (31000), 35 rue Théodore Ozenne - Etage 3 ;

- Dr Mathieu DEJEANS, demeurant à TOULOUSE (31100), 23 rue d'Assalit ;

- Dr Julien TABARLY, demeurant à TOULOUSE (31300), 95 Chemin Teynier ;

- Dr Aymeric BODINEAU, demeurant à TOULOUSE (31500), 15 rue Léon Say.

Les associés ont également pris acte de la démission de Monsieur Lionel BOMBARDA de ses fonctions de gérant en date d'effet du 30 septembre 2021 - minuit.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2101559

ATELIERS BOURGUIGNON

Société à responsabilité limitée
au capital social de 14.000 Euros
Siège : 7 rue de caulet
31300 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 494 937 147

Le 19/03/2021, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social de 7 rue de Caulet - 31300 TOULOUSE (ancienne adresse) au 7 impasse Denis Papin - 31170 TOURNEFEUILLE (nouvelle adresse).
G2101501

UBLU

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège social : 4 place Lafourcade
31400 TOULOUSE
837 805 423 R.C.S. Toulouse

Par décisions du 01/12/21, la présidente de la société a transféré le siège social du 4 place Lafourcade - 31400 TOULOUSE au 6 chemin de Limayrac - 31500 TOULOUSE, à compter de ce jour et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

G2101506



SC Robert FRANÇOIS Philippe FRANÇOIS et Florence FRANÇOIS-BRIL Notaires

19 rue de la Tuilerie - 31620 BOULOC

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE D'EN JAMMES

GFA au capital de 137.204,12 Euros
Siège social à BRETX (Haute-Garonne) lieudit d'en Jammes
R.C.S. Toulouse 329 554 778

Suivant décision collective des associés en date du 22 novembre 2021, il résulte que :

- Madame Bernadette de MARTRIN DONOS demeurant à MERVILLE (31300), 26 place du Château, a été nommée gérant à compter rétroactivement du 22 janvier 2020, en remplacement de Georges de MARTRINS DONOS décédé le 22 janvier 2020.

Aux termes dudit acte et par assemblée générale du 22 novembre 2021, les associés ont transféré le siège social à MERVILLE (Haute Garonne) 26 place du château à compter du même jour et ont modifié les statuts en conséquence.

Pour avis : Le notaire.

G2101507



Maître Boris CORREA

Notaire
SAINT SULPICE SUR LEZE (31410)
4 rue des Artisans

SCI CADOURS CLAUDE ET PATRICK

Suivant acte reçu par Maître Boris CORREA, Notaire à SAINT SULPICE SUR LEZE (31410), 4 rue des Artisans, le 9 septembre 2020, contenant cession de parts de la SCI CADOURS CLAUDE ET PATRICK, société civile immobilière au capital de 153 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 422 847 350, il a été constaté la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur CADOURS Patrick, demeurant 8 chemin Lasrabère - 31470 FONTENILLES, et la nomination aux fonctions de gérant de Monsieur BARET Jean Pierre, demeurant 13 bis rue des Thuys - 33850 LEOGNAN à compter du 9 septembre 2020.

Il a également été procédé au transfert du siège social de ladite société, savoir, ancien siège social : ZA de l'Espeche, Avenue de Gascogne - 31470 FONTENILLES, nouveau siège social : 59 route de Lias - 31470 FONTENILLES.

Pour avis et mention, le gérant.
G2101554

L. COMPAGNIE

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 2 rue Georges Brassens

ZA des 4 saisons - 31140 FONBEAUZARD
843 409 285 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération en date du 9 décembre 2021, le président a pris acte de la démission de Madame Nadine LOPEZ de ses fonctions de directeur général avec effet à la même date et il a nommé en qualité de directeur général Lucas LOPEZ demeurant 4 impasse du Général Antoine Bethouart, Apt B 45 - 31200 TOULOUSE en remplacement et Guillaume BREFEIL demeurant 42 boulevard de la Gare - 31500 TOULOUSE.

Pour avis : Le président.

G2101599



SELAS DES URGENTISTES DE LA CROIX DU SUD

Société d'exercice libéral par actions simplifiée de médecins
au capital de 12.000 Euros
Siège social : 52 Chemin de Ribaute
31130 QUINT FONSEGRIVES
479 722 977 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1^{er} octobre 2021, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Lionel BOMBARDA de ses fonctions de président en date du 30 septembre 2021 - minuit et ont nommé en remplacement Monsieur Aymeric BODINEAU, demeurant 15 rue Léon Say, à TOULOUSE (31500) pour une durée illimitée à compter du 1^{er} octobre 2021.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2101563

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE SOCAMA OCCITANE

Société coopérative de caution mutuelle à capital variable
Balma (Hautes Garonne)
33-43 avenue Georges Pompidou
R.C.S. 780 112 603

Par délibération en date du 2 décembre 2021, le conseil d'administration a pris acte de la démission de M. Jean Marie, Michel DUSSAU de son mandat d'administrateur, prenant effet le 29 septembre 2021. Par cooptation, il a désigné M. Vincent SETZE, demeurant Fargues - 47150 MONTAGNAC sur Lède en qualité de nouvel administrateur sous réserve de la ratification par la plus prochaine assemblée générale.

Pour avis.

G2101552

SEBASTOPOL

Société par actions simplifiée
au capital de 125.000 Euros
Siège social : 24 rue Neuve
Lieu-dit Saint Caprais
31330 GRENADE
887 585 826 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 06 décembre 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 24 rue Neuve, Lieu-dit Saint Caprais - 31330 GRENADE au 2 traversée de la Bascule - 31330 LAUNAC à compter du 06/12/2021 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

G2101590

EARL CONDOURET CHRISTIAN

EARL CONDOURET CHRISTIAN.
Capital de 77.200,18 €. Le Vexen - 11410 BELFOU. R.C.S. CARCASSONNE 407 949 510. Par Assemblée du 30/09/2021, il a été modifié : Au 01/10/2021 SIEGE : ANCIEN : Le Vexen - 11410 BELFOU - NOUVEAU : 9 cote du Château - 31290 MONTCLAR LAURAGAIS. R.C.S. : ANCIEN : CARCASSONNE - NOUVEAU : TOULOUSE /Au 30/09/2021 CAPITAL : ANCIEN : 77.200,18 € - NOUVEAU : 15.000 €. DUREE : ANCIENNE : 40 ans - NOUVELLE : 99 ans. GERANCE : partant : Hyacinthe CONDOURET-nouveau : Franck SAFFON, 9 cote du Château - 31290 MONTCLAR LAURAGAIS. G2101508

SCI CAL IMMO

SCI au capital de 1.000,00 Euros
Rue Benjamin Franklin - ZI du TRIASIS
31140 LAUNAGUET, 449 139 260
R.C.S. Toulouse

Par décision de l'associé unique en date du 01 décembre 2021, il a été pris acte de transformer la société en SARL à associé unique sans la création d'un être moral nouveau, à compter du 01 janvier 2022. Son objet social a été étendu en ces termes à compter du 01 janvier 2022 :

- La propriété, la gestion, l'exploitation par bail, l'exploitation commerciale, location ou autrement d'un immeuble dont elle est propriétaire : ZI TRIASIS - Rue Benjamin Franklin - 31140 LAUNAGUET ;

- La propriété, la gestion, l'exploitation par bail, l'exploitation commerciale, location ou autrement de toute autre opération immobilière ;

- Les dites activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apports, de prise en location-gérance, et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Au 01 décembre 2021, la dénomination de la société a été modifiée ainsi : «CAL IMMO». Le capital de la société, son siège, sa durée, et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.

L'associé unique a décidé de nommer le 01 décembre 2021, M. Thierry CALVET

46 ch du Bois de SAGET Appt G40, 31240 SAINT JEAN, gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de la SARL CAL INVEST démissionnaire.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
G2101629

SCEA DES TILLEULS

Additif annonce n°G2100302 parue le 8/11/2021 SCEA DES TILLEULS: Il fallait lire «Daniel LATCHÉ, Peyrens Bas - 31290 MAUREMONT» et non «Daniel LATCHÉ, 1 rue Pigni - 31000 TOULOUSE».
G2101510

ANDRAU IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622,45 Euros
Siège social : 23 rue de Rémusat
31000 TOULOUSE
640 801 981 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération en date du 06 décembre 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Caroline ANDRAU, demeurant 35 rue Gaston Caillaud - 31200 TOULOUSE, pour une durée illimitée à compter du 01/01/2022.

Pour avis : La gérance.

G2101523

SCI DU FOUR

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 44 grand rue
31450 BAZIEGE
R.C.S. Toulouse 791 279 201

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01/12/2021, il a été décidé de transférer le siège social du 44 grand rue - 31450 BAZIEGE au 12 rue des Blés d'Or - 31130 PIN BALMA à compter du 01/12/2021 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Pour avis : La gérance.

G2101543

T.K.B.P.P

Au capital de 5.000 Euros
Siège Social : 90 chemin du Pont Vieux
31600 EAUNES
R.C.S. 834 638 892

L'AGE du 15 novembre 2021 a décidé de transférer le siège social de la société au 373 chemin de la Riverotte - 31860 LABARTHE SUR LEZE, à compter du 15 novembre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.
G2101564

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE I.P.B. 1

Dénommée par abréviation S.C.I. I.P.B. 1
Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
5 lot l'enclos des Tambouris
31380 GARIDECH
450 270 103 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 5 lot l'enclos des Tambouris - 31380 GARIDECH au 16 Bis rue des Potiers - 31000 TOULOUSE à compter du 01/09/2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.
Pour avis : La gérance.

G2101594

SELARL SLC NOTAIRES

au capital de 500 Euros
Siège social :
6 rue Brindejonc des moulins
31500 TOULOUSE
R.C.S. de Toulouse
89141594500023

Par AGE du 09/12/2021, il a été décidé à compter de ce même jour de nommer Mme Stéphanie CAUHAUPE, demeurant à CORRONCAC (31450), Domaine d'Urtaut, cogérante.
Mention au R.C.S. de TOULOUSE.
G2101606

POURSUITE D'ACTIVITE

EKIS FRANCE

Suivant PV des décisions du 03/12/2021, l'associé unique de la société EKIS FRANCE, SASU au capital de 238.933 €, siège 7 Boulevard Henri Ziegler - 31700 BLAGNAC, 389 816 455 R.C.S. TOULOUSE, statuant conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société, bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
G2101486

DISSOLUTION

DE SOCIETE

SARL TARQUINO FRERES

au capital de 100.000 Euros
Lieu dit la Marque rue de la Fontaine
31370 SABONNERES
R.C.S. Toulouse
520 644 535

Par assemblée du 01/11/2021 à effet de ce jour, il a été décidé la dissolution anticipée amiable. LIQUIDATEUR : Patrick TARQUINO, Lieudit la Marque rue de la Fontaine - 31370 SABONNERES. SIÈGE DE LA LIQUIDATION : Lieudit la Marque rue de la Fontaine - 31370 SABONNERES.
G2101101

SUD EVASAN

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
7, Avenue de Lespinet
31400 TOULOUSE
487 922 205 R.C.S. Toulouse

Par décision du 15/11/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/11/2021 et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur : M. Jean-Dominique CORDIER, demeurant 4 avenue des Pluviers - PYLA SUR MER 33260 LA TESTE-DE-BUCH. Siège de liquidation : 4 avenue des Pluviers - PYLA SUR MER 33260 LA TESTE-DE-BUCH. Mention sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE.
Pour avis : La gérance.

G2101251



SCI M&M'S

Société civile immobilière au capital de 1.000,00 Euros
Siège social au 32 boulevard de Strasbourg
31000 TOULOUSE
885 186 403 R.C.S. de Toulouse

Suivant décision collective des associés en date du 9 décembre 2021 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 09/12/2021 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Maxence MILITON, gérant de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 32 boulevard de Strasbourg - 31000 TOULOUSE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.
Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101618

OLSEJU

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10.000 Euros
Siège social :
13 rue Sainte Ursule
31000 TOULOUSE
894 752 690 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération en date du 22 novembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 22 novembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Olivier PARSIS, demeurant 18 boulevard Grenelle - 75015 PARIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 18 boulevard Grenelle - 75015 PARIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

G2101522

SOCIETE A3 RESEAUX TELECOM-MUNICATIONS

SAS au capital de 3.000 Euros
Siège social : 15 route de BAYONNE
Bât.5, appart. 77
31300 TOULOUSE
R.C.S. : B 851048033

L'assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.

L'assemblée nomme en qualité de liquidateur de la société M. OUANNASSI Ahmed et fixe le siège de la liquidation à son domicile (15 route de BAYONNE, Bât.5, appart. 77 - 31300 TOULOUSE).

G2101394

SCCV NORIA PARK

SCCV au capital de 1.000 Euros
Siège social : 13 rue Paul Mesplé
ZAC Basso Cambo
31100 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 798 075 131

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 19 novembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur la société GROUPE PROMO MIDI demeurant 13 rue Paul Mesplé, ZAC de Basso Cambo - 31100 TOULOUSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13 rue Paul Mesplé, ZAC Basso Cambo - 31100 TOULOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.
G2101592

EURL KRESKI

au capital de 1 Euro
Siège social : 6 impasse de Ratalens
31240 SAINT JEAN
R.C.S. Toulouse : 521 638 114

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 15.11.2021, il résulte que :

L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15.11.2021 et sa mise en liquidation.

L'associé unique a nommé comme liquidateur M. Jean-Noël AMIEL demeurant En Calas - 81110 LAGARDIOLLE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé En Calas - 81110 LAGARDIOLLE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101512

VTC LAURIER

S.A.S.U. au capital de 1.000 Euros
(Capital variable minimum de 500 Euros)
Siège social :
1 impasse Sicard Alaman - 31500 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 885 206 482

Le 30/11/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Est nommé liquidateur, Mr Mimoun DJAALALI, demeurant au 1 impasse Sicard Alaman - 31500 TOULOUSE. Cette nomination met fin à ses pouvoirs de gérant.

L'associé unique confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société : Lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatives à la liquidation seront déposés au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis et mention, le liquidateur.
G2101557

ANNONCES LÉGALES
ANGÉLIQUE NIOT
VIRGINIE DOTTI
FLEUR LENOBLE
05.34.41.34.00
annoncellegale.gazm@forumeco.com

SNC LE VIGE

SNC au capital de 1.000 Euros
Siège social : 13 rue Paul Mesplé
ZAC Basso Cambo
31100 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 752 182 238

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 19 novembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur la société GROUPE PROMO MIDI demeurant 13 rue Paul Mesplé, ZAC de Basso Cambo - 31100 TOULOUSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13 rue Paul Mesplé, ZAC Basso Cambo - 31100 TOULOUSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.
G2101591

SCI PC SAINT SIMON

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.524,49 Euros
Siège social et de liquidation :
65 Chemin Teynier - 31300 TOULOUSE
393 063 193 R.C.S. Toulouse

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 septembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Annie CAYLA, demeurant 65 Chemin Teynier - 31300 TOULOUSE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé siège social.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.
G2101500

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

ÉPOUX CARDINAUD

Suivant acte reçu par Maître Hugues PAUQUET, Notaire, titulaire d'un office Notarial à TOULOUSE (Haute-Garonne), 55 avenue Camille Pujol, CRPCEN 31100, le 10 novembre 2021, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial M. Mathias Philippe Tom CARDINAUD et Madame Emmanuelle Clémence Joséphine AMIARD demeurant ensemble à CASTANET TOLOSAN (31320) chemin Tassié, M. né à TOULOUSE (31000) le 26 février 1991 et Mme. née à HYERES (83400) le 27 février 1990.

Mariés à la mairie de CASTANET TOLOSAN (31320) le 26 octobre 2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur Mathias CARDINAUD déclare apporter à la communauté de biens existant avec son épouse, un immeuble détenu en propre A CASTANET TOLOSAN (HAUTE GARONNE), 31320 chemin Tassié cadastré section BV numéro 184.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Maître PAUQUET où domicile a été élu à cet effet.

G2101540

SCP Ph. BURDE - C. GARDE-HATTON

27 rue de la République
31800 SAINT-GAUDENS

EPOUX ROUSSEAU

Aux termes d'un acte reçu par Maître Philippe BURDE le 3 décembre 2021 ; Monsieur Florent ROUSSEAU et Madame Géraldine GOUGUET, demeurant ensemble à VILLENEUVE DE RIVIERE (31800), 466 rue du Cagire ;

Marié sous le régime de la participation aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître FORTIN-JOLY Notaire à VENDOME (41100), le 2 juin 2005, préalablement à leur union célébrée le 11 juin 2005 à la mairie de SAINT OTRILLE (18310) ;

Ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Philippe BURDE.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.

G2101560

AVIS DIVERS

toulouse métropole

Avis de publicité

Manifestation spontanée d'intérêt Toulouse Métropole

Toulouse Métropole a été sollicitée par un porteur de projets souhaitant installer des bornes pour la récupération et la valorisation des Textiles, Linge et Chaussures (TLC) sur son périmètre.

En application des dispositions de l'article L.2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques, et suite à une manifestation d'intérêt spontanée, le présent avis a pour objet de susciter des manifestations d'intérêts concurrentes pour le déploiement de bornes en vue de la récupération et de la valorisation des TLC sur le domaine public métropolitain.

Une redevance d'occupation sera demandée annuellement pour l'occupation de ces espaces en contrepartie de l'autorisation accordée aux opérateurs privés d'occuper le domaine public pour l'exploitation de leurs équipements de récupération.

ACTIVITÉ :
Les porteurs de projets privés assureront le déploiement - l'exploitation (vidage, tri et valorisation des TLC) et la maintenance des bornes.

Il est à noter que les candidats devront justifier d'un conventionnement avec l'éco-organisme de la filière agréé par l'Etat, Refashion.

Il est précisé que les investissements et les coûts de fonctionnement de l'ensemble des bornes de récupération déployées seront entièrement à la charge du candidat retenu, sans aucune aide technique et financière de Toulouse Métropole.

CONTACT :
Pour tous renseignements et intérêt sur ce projet, veuillez contacter la Direction Déchets et Moyens Techniques : accueilDMT@toulouse-metropole.fr

PROCÉDURE :
Les candidats intéressés par un tel projet disposent d'un délai pour manifester leur intérêt à compter de la publication du présent avis, soit jusqu'au 31 décembre 2021 à 12h00 (midi) à l'adresse courriel ci-dessus.

Les candidats préciseront le type de projet envisagé, les sites d'implantation des bornes de récupération prévisionnels, le matériel à déployer et proposeront les conditions d'exploitation. Toulouse Métropole transmettra aux candidats admis à participer (respect des conditions ci-dessus), un règlement de consultation explicitant les conditions techniques et juridiques de la mise en place de cette activité, ainsi que le déroulé de la procédure de sélection.

Tout intérêt manifesté postérieurement à cette date ne sera pas pris en compte.
G2101535

CLOTURE

DE LIQUIDATION



Cabinet Philippe Darré
AUDIT EXPERTISE & GESTION

DATASENS

Société par actions simplifiée
En liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 rue Darnes - 31300 TOULOUSE
821 480 613 R.C.S. Toulouse

Par décision en date du 31/10/2021, l'associé unique, M. Alain OTTENHEIMER, demeurant 2 rue Darnes - 31300 TOULOUSE en sa qualité de Liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

G2101623

FPRIME CONSULTING

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
4 Chemin de Fournier Bas
31320 REBIGUE
R.C.S. Toulouse 849 937 685

Par décision du 24/11/2021, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation au 30/06/2021, déchargé Henri BERGER, demeurant 4 Chemin de Fournier Bas 31320 REBIGUE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au 30/06/2021. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.

G2101250

SCI BAYARD ETOILE

Société civile en liquidation au capital de 250.000 Euros
Siège social :
39 rue Bayard
31000 TOULOUSE
501 293 781 R.C.S. Toulouse

Suivant procès-verbal en date du 30 novembre 2021, assemblée de clôture de liquidation a :

- Approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : M. AUDAS Janin ;
- Prononcé la clôture de la liquidation à compter du 30 novembre 2021.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

G2101488

SCI PC SAINT SIMON

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.524,49 Euros
Siège social et de liquidation :
Chemin Teynier - 31300 TOULOUSE
393 063 193 R.C.S. Toulouse

L'assemblée générale réunie le 03 décembre 2021 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Annie CAYLA, demeurant 65 Chemin Teynier - 31300 TOULOUSE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.
G2101503

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne / Tarn-et-Garonne

SCI CARDALOC

Société civile immobilière en liquidation au capital de 10.000 Euros
Siège social : 41 chemin de Gagnac
31790 ST JORY
Siège de liquidation :
21 allée de la Callune
33950 LEGE CAP FERRET
833 879 208 R.C.S. Toulouse

L'assemblée générale réunie le 03 décembre 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Caroline MARTIN, demeurant 21 allée de la Callune - 33950 LEGE CAP FERRET, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S. G2101533

SATERVI

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7.700 Euros
Siège social : Ferme la garrigue
Route de gaure (31280) MONS
Siège de liquidation : Ferme la garrigue
Route de gaure (31280) MONS
R.C.S. Toulouse 301 254 009

L'AGO réunie le 18.11.2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe SAUNAL de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de TOULOUSE, en annexe au R.C.S. G2101584

Tarn-et-Garonne

CONSTITUTION**DE SOCIETE****SCI BIRDY CORP****Avis de constitution**

Suivant acte reçu par Me Christophe MASSIP, Notaire à MONTAUBAN, 68 avenue Charles de Gaulle, le 30 novembre 2021, enregistré au SIE de MONTAUBAN, 82000, le 9/12/2021, dossier n°D2021-59615, référence 2021 N°1093, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et du décret numéro 78-704 du 3/07/1978. LA DÉNOMINATION SOCIALE EST : SCI BIRDY CORP.

LE SIÈGE SOCIAL EST FIXÉ À : MONTAUBAN (82000), 252 chemin de Lapeyre.
La société est constituée pour une durée de 99 années.

LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens meubles et de tous biens meubles, la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et

facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire, et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

LE CAPITAL SOCIAL EST FIXÉ À LA SOMME DE : 240,00 €. Il est divisé en 120 parts sociales de 2,00 € chacune. Ces parts sont numérotées de 1 à 120 et attribuées de la façon suivante : Madame Edlyn TEYSSEYRE : 114 parts sociales en pleine propriété - numérotées de 1 à 114 inclus. Monsieur Karim KERRA : 6 parts sociales en pleine propriété - numéro 115 à 200 inclus.

LES APPORTS SONT : - Madame Edlyn TEYSSEYRE : Une somme de deux cents vingt huit € (228.00 €). - Monsieur Karim KERRA : Une somme de douze € (12,00 EUR).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

LE GÉRANT DE LA SOCIÉTÉ EST : Madame Edlyn Camille TEYSSEYRE, collaboratrice notariale, demeurant à MONTAUBAN (82000) 252 chemin de Lapeyre.

Née à MONTAUBAN (82000), le 3 septembre 1988. Célibataire. De nationalité française.

Ayant conclu un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, avec Monsieur Karim KERRA, surveillant de nuit, demeurant à MONTAUBAN (82000) - 252 chemin de Lapeyre. Né à MONTAUBAN (82000) le 15 septembre 1986. Le 4 octobre 2021, enregistré à la mairie de MONTAUBAN le 4 octobre 2021.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

Pour avis : Le Notaire.

G2101605

GAFRAN

Société civile immobilière au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
2505 chemin de Berthoumiou
82000 MONTAUBAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTAUBAN le 22/11/2021, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : GAFRAN.

SIÈGE SOCIAL : 2505 chemin de Berthoumiou - 82000 MONTAUBAN.

OBJET SOCIAL :

- La propriété, la mise en valeur, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement ;

- De tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ;

- De tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question ;

- La vente de ces mêmes biens pour autant qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte atteinte au caractère civil de la société ;

- Et, en général toutes opérations civiles, opérations VEFA notamment, pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Gaëtan HERMEN et Madame Françoise MIQUEL, demeurants 2505 chemin de Berthoumiou - 82000 MONTAUBAN.

Immatriculation de la société au R.C.S. de MONTAUBAN.

Pour avis : La gérance.

G2101389

ALBOFO**Avis de constitution**

Suivant acte sous seing privé en date à MONTAUBAN (82) du 03/12/2021, il a été constitué la société suivante :

DÉNOMINATION : ALBOFO.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL : 1.200 €.

SIÈGE : 961 Chemin Bartête - MONTAUBAN (82000).

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

OBJET : L'acquisition de tous biens immobiliers et terrains, la transformation ou la réhabilitation de tous biens immobiliers acquis par la société, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles construits ou acquis par la société, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial ou d'habitation, la construction d'un ou plusieurs immeubles en vue de leur vente en totalité ou par fractions.

GÉRANTS : Monsieur Olivier FOUBET, demeurant à BRESSOLS (82710) - 580 C Chemin de Cauty, Monsieur Vincent BONETTO, demeurant à MONTAUBAN (82000) - 7 avenue Roger Salengro et Madame Liliane ALAUX, demeurant à MONTAUBAN (82000) - 961 Chemin Bartête.

AGRÈMENT : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

Pour avis : La gérance.

G2101495

S.E.L.A.R.L. LA CLE DES CHAMPS

62 rue des Agriculteurs - 81000 ALBI

BSO PRODUCTION

Suivant acte sous seing privé en date du 3 décembre 2021, il a été constitué la société civile d'exploitation agricole dénommée «BSO PRODUCTION».

Le capital social est fixé à 860.000 €. Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire. Leur montant s'élève à 860.000 €. Le siège social est à : Quartier Carrel, 223 chemin des pommes - 82100 CASTELSARRASIN.

La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime. Elle est constituée pour une durée de 99 années. La «SARL BSR», société à responsabilité limitée, au capital de 3.000 €, dont le siège social est à 82200 LIZAC immatriculée au R.C.S. MONTAUBAN sous le numéro 830 190 047 et la société «G.S.F.», société par action simplifiée, au capital de 4.254.795 €, dont le siège social est à la Blottière Saint-Georges-des-Gardes - 49120 CHEMILLÉ immatriculée au R.C.S. ANGERS sous le numéro 384 862 363, sont désignés co-gérants pour une durée illimitée. Elle sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN. Il appartient à l'assemblée générale de se prononcer sur l'agrément de nouveaux associés.

G2101612

MODIFICATION**DE STATUTS****LA COMPAGNIE DES CAMPAGNES**

Société civile d'exploitation agricole

Société civile

au capital de 52.000,00 Euros

Siège social : 792 C chemin des rigauds

82710 BRESSOLS

818 721 631 R.C.S. Montauban

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 13 novembre 2021, a décidé de transférer le siège social du 792 chemin des rigauds - 82710 BRESSOLS au 2541 VC 7 route de la Salvat - VAROUS ET CANTEGRET - 82230 GENEVRIERES à compter du 11 octobre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN.

Pour avis : La gérance.

G2101580

L.T.H.

Société anonyme au capital de 76.160 Euros
Siège social :
Saint-Hubert
82390 DURFORT LACAPELETTE
321 072 357 R.C.S. Montauban

Aux termes de délibérations en date du 20 septembre 2021, l'assemblée générale mixte a nommé Monsieur Régis LACAZE demeurant 1610, Côte de Landerosse - 82200 MOISSAC, en qualité d'administrateur de la Société, en remplacement de Monsieur Francis SEGALA, démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir.

Et aux termes de délibérations en date du 20 septembre 2021, le conseil d'administration a nommé Monsieur Régis LACAZE, demeurant 1610, Côte de Landerosse - 82200 MOISSAC, administrateur, aux fonctions de Directeur Général délégué en remplacement de Monsieur Francis SEGALA, dont le mandat a pris fin.

Pour avis :

Le conseil d'administration.

G2101550

DU LOURON

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros
Siège social : Chemin de Saoussas
65510 LOUDENVILLE
812 160 000 R.C.S. Tarbes

Aux termes d'une délibération en date du 01/12/2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée DU LOURON a décidé de transférer le siège social du Chemin de Saoussas - 65510 LOUDENVILLE au 10 grand rue - 82440 MIRABEL à compter du 01/12/2021, et de modifier en conséquence 4 des statuts.

La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES sous le numéro 812 160 000 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.

Pour avis : La gérance.

G2101374

GAEC DE REGIS

Groupement agricole d'exploitation en commun (société civile) au capital de 24.300,00 Euros
Siège social :
«Régis» - 82120 LACHAPPELLE
418 468 781 R.C.S. Montauban

Aux termes d'une délibération en date du 29/11/2021, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Jacques VANNESTE de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2021 et a décidé de proroger de 20 années la durée de la société, soit jusqu'au 28 février 2048.

Pour avis : La gérance.

G2100908

GAEC FERME DE LEYMOU

Siège social : LEYMOU3
82160 PARISOT
Capital de 2.000 Euros
R.C.S. Montauban n° D 881173389
Gérants :
François CAZES & Jessica ORLINSKI

Par décision de l'AGE en date du 29 novembre rétroactive au 30 septembre 2021 du GAEC FERME DE LEYMOU, les associés ont autorisé la cessation d'activité de François CAZES, le retrait de Jessica ORLINSKI et leurs démissions de fonctions de gérants, ainsi que l'entrée dans la société de Florence MAZENQ, Simon CAZES, Mathilde CAZES et Benjamin CAZES (tous domiciliés à «LEYMOU» - 82160 PARISOT), le changement de gérant, et la transformation du GAEC en SCEA.

ANCIENNE FORME JURIDIQUE : GAEC FERME DE LEYMOU.

NOUVELLE FORME JURIDIQUE : SCEA FERME DE LEYMOU.

ANCIEN GÉRANT : François CAZES et Jessica ORLINSKI.

NOUVEAU GÉRANT : Florence MAZENQ épouse CAZES.

Ces décisions feront l'objet d'une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés du greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN. Les statuts de la société transformée seront annexés à l'AGE.

Le gérant.

G2101520

PI**COMMUNICATION**

Société à responsabilité limitée au capital de 87.495 Euros ramené à 9.000 Euros
Siège social :
961 chemin de Bartête, Les Farguettes
82000 MONTAUBAN
450 122 221 R.C.S. Montauban

Par une assemblée générale en date du 10 septembre 2021, les associés ont décidé de réduire le capital social d'un montant de 78.495 €, pour le ramener de 87.495 € à 9.000 €, par voie de diminution du nombre de parts sociales existantes.

En date du 18 novembre 2021, la gérance a constaté l'absence d'opposition des créanciers et a acté la réalisation définitive de la réduction du capital. L'article 7 des statuts, relatif au capital social, a ainsi été modifié :

- ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de quatre vingt sept mille quatre cent quatre vingt quinze euros (87.495 €).

- NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de neuf mille euros (9.000 €).

Aux termes de cette même assemblée générale du 10 septembre 2021, les associés ont également pris acte de la démission de Monsieur Jean Louis ALAUX de ses fonctions de cogérant et ont décidé de ne pas le remplacer.

Pour avis : Le gérant.

G2101539

SNGL IMMOBILIER

SCI au capital de 100 Euros
Siège Social : 5 rue du Puits
77140 SAINT PIERRE LES NEMOURS
841 655 749 R.C.S. Melun

Par AGE du 30/11/2021, les associés ont transféré le siège au 708 chemin des Tourrels à BIOULE (82800), à compter de ce jour. Les statuts ont été mis à jour en conséquence.

OBJET : La location de tous bien mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue propriété ou usufruit.

DURÉE : Expire le 09/08/2117.

Radiation au R.C.S. de MELUN et immatriculation au R.C.S. de MONTAUBAN.
G2101588

L.T.H.

Société anonyme au capital de 76.160 Euros
Siège social :
Saint-Hubert
82390 DURFORT LACAPELETTE
321 072 357 R.C.S. Montauban

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 20 septembre 2021 a décidé de réduire le capital social de 23.760 € pour le ramener de 76.160 € à 52.400 € par voie de rachat de 594 actions.

Le conseil d'administration, par délibération en date du 22 novembre 2021, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à soixante-seize mille cent soixante euros (76.160 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à cinquante deux mille quatre cents euros (52.400 €).

Pour avis : Le conseil d'administration.

G2101562

DISSOLUTION**DE SOCIETE****EARL D'ESTEBE**

Siège social : «Estebe»
82150 MONTAIGU DE QUERCY
Capital de 140.000 Euros
R.C.S. Montauban n° D 448 453 803
Gérant : Daniel CAILHAT

Suivant décision des associés en date du 30/11/21, il a décidé la dissolution anticipée de l'EARL à compter du 01/12/21, Monsieur Daniel CAILHAT demeurant 5 chemin de Réveille à MONTAIGU DE QUERCY a été nommé liquidateur, sans limitation de pouvoirs.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : EARL D'ESTEBE - «Estebe» - 82150 MONTAIGU DE QUERCY.

Cette décision fera l'objet d'une modification au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN.

Le gérant.

G2101569

CHANGEMENT DE**REGIME MATRIMONIAL****SELARL Florent PAREILLEUX**

NOTAIRE ASSOCIE
11 Boulevard des Fossés
82270 MONTPEZAT DE QUERCY
Té l. : 05.63.02.07.18 / Fax :
05.63.02.00.50

M. CHAMPAGNE**Insertion - Changement de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Florent PAREILLEUX, Notaire à MONTPEZAT DE QUERCY (Tarn et Garonne), 11 Boulevard des Fossés, CRPCEN 82015, le 8 décembre 2021, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Christian André Roger CHAMPAGNE, Retraité, et Madame Marie-Rose Jasmine TECHER, agricultrice, demeurant ensemble à MOLIERES (82220) lieu-dit Dayrac.

Monsieur est né à LIEGE (BELGIQUE) le 2 mai 1954.

Madame est née à SAINT-LEU (97424) le 5 octobre 1965.

Mariés à la mairie de VILLERS LE BOUILLET (BELGIQUE) le 11 octobre 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité belge.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le Notaire.

G2101624

PENSEZ À FAIRE PUBLIER VOTRE ANNONCE PARTOUT EN FRANCE

NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.gazette-du-midi.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles





VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES MARDI 14 DÉCEMBRE À 10H00

BIJOUX
broches, bagues, montres, lingot d'or...

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

VENTE EN PRESENTIEL ET EN LIVE

- Chacun devra respecter les mesures barrières et de distanciation physique (1 m) pendant l'exposition publique
- Port du masque obligatoire

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITION PUBLIQUE :
LUNDI 13 DÉCEMBRE
DE 14H À 18H

PHOTOS VISIBLES SUR
WWW.INTERENCHERES.COM/31004

WWW.MARCLABARBE.COM

LIEU DE VENTE :
HOTEL DES VENTES ST AUBIN
3 BLD MICHELET
31000 TOULOUSE

Hôtel des ventes Saint Aubin
3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Preneur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Preneur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014



VENTES AUX ENCHÈRES

JEUDI 16 DECEMBRE A 14H30

4, RUE DE SOYOUZ - 31240 L'UNION



VENTE DE VEHICULES

Suite à liquidation judiciaire MAK EXPRESS et divers

Porteur MERCEDES AXOR 1829 de 2011
FORD TRANSIT de 2018, MERCEDES VITO Ambulance de 2018,
VOLKSWAGEN CRAFTER de 2019; VOLKSWAGEN CADDY de 2017
RENAULT AVENTIME de 2002



Exposition publique :
Une demie heure avant la vente
Vente en live sur interencheres.com

Paiement par carte ou virement bancaire, espèces dans les limites légales
Frais judiciaires : 14.28 % TTC - volontaire : 14.40 % TTC

SUDUCA Commissaire-Preneur
Maître Guillaume SUDUCA - Commissaire Preneur Judiciaire
2, rue du Languedoc - 31000 TOULOUSE - N° déclaration : 127-2019

05.61.29.79.88
ventes@suduca.com
www.suduca.com

Vos dons agissent pour les animaux

En 2021, votre générosité a permis d'obtenir l'interdiction de l'élevage d'animaux en cage d'ici 2027. Grâce à vous, la protection et le bien-être animal continuent d'être de plus en plus considérés en France et dans le monde. **Merci !**

À CHAQUE DON SON ACTION
Découvrez comment agir sur www.vosdonsagissent.fr



ALERTE SOLIDARITÉ

EMMAÜS EN DANGER

NE LES LAISSONS PAS RETOURNER À LA RUE

Depuis maintenant 70 ans, Emmaüs agit partout en France pour accueillir, héberger, et accompagner les plus démunis dans leur réinsertion. Aujourd'hui, la crise sanitaire sans précédent qui frappe notre pays nous a contraint à cesser l'essentiel de nos activités. Tous nos compagnons et toutes les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion que nous aidons sont aujourd'hui en danger. Pour la première fois en 70 ans, Emmaüs fait appel à vous et à votre générosité pour ne pas laisser les plus fragiles retourner seuls et sans ressource à la rue face à un virus mortel. Plus que jamais ils ont besoin de NOUS, mais pour agir chaque jour nous avons besoin de VOUS, de toute urgence. Merci

DONNEZ MAINTENANT

emmaus-france.org



MARDI 21 DECEMBRE A 10H & 14H

Suite contentieux bancaires ALARCON Batiment, Ets GRAVES, MAN Auto, MATTIVI

Pour tous renseignements, merci de contacter :
• Serge CLAUSEN au 06.88.27.28.71

Inscription obligatoire

ENCHÈRESVOMAT
MATÉRIELS D'OCCASION

PASS SANITAIRE EXIGE

ZI Tavernie - 31150 Bruguères - France

- Frais de vente à la charge de l'acquéreur : 13 % HT
- Vente faite en HT
- Commissaires-Priseurs habilités : Eric PRIM - Serge CLAUSEN - Gaël MONSINJON
- N°Agrément : 2007-635

- Expositions :
- Lundi 20 décembre de 14 h 30 à 17 h 30
 - Mardi 21 décembre à partir de 8 h

En raison des mesures sanitaires :

- Port du masque obligatoire
- Respect des gestes barrière
- Distanciation physique

200 LOTS

- Inscription avec dépôt de chèque obligatoire
- Paiement par virement bancaire
- Enlèvement **EXCLUSIVEMENT** sur rendez vous
- Aucun enlèvement le jour de la vente



IVECO 35C16
Polybenne DALBY



MERCEDES AXOR 1829
Plateau Grue PALFINGER PK 12000



RENAULT D 12
Gpe CARRIER SUPRA 850 - FRC 05/22



MERCEDES 1624
Benne grue PALFINGER PK 6500



RENAULT MASTER DCI 125
Frigo



DOBLO CARGO FT MAXI 1.4
37300 kms



VW CRAFTER
Benne



50 VEHICULES
à la requête d'ENEDIS



HITACHI ZAXIS 19-5ACR
Mini pelle



GIANT V452 T X-TRA
Chargeuse sur pneus



AMMAN ARX 12
Compacteur x2 billes



CLAAS ARION 610 C 130 cv
Tracteur agricole



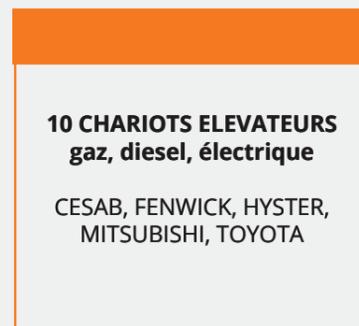
Finisseur DYNAPAC F5C
Palpeurs + extensions
et réducteurs
Chauffage gaz
Ouverture 3m10



CLAAS VOLTO
Faneuse andaineuse



MATERIEL DE GARAGE
Pont 3T2
Equilibreuse GUERNET,
démonte pneus,
valise diagnostic



10 CHARIOTS ELEVATEURS
gaz, diesel, électrique
CESAB, FENWICK, HYSTER,
MITSUBISHI, TOYOTA

ENCHÈRESVOMAT
MATÉRIELS D'OCCASION

LISTE DÉTAILLÉE SUR NOTRE SITE :
www.encheresvo.com

📞 05.62.22.28.22

Actualités

UN MILLION DE PEUGEOT 3008. LE SUV FRANÇAIS ACCUMULE LES SUCCÈS DEPUIS SON LANCEMENT IL Y A CINQ ANS. PLUS D'UN MILLION D'UNITÉS SONT SORTIES DE L'USINE DE SOCHAUX, LE FIEF HISTORIQUE DE LA MARQUE

Carton plein pour la Peugeot 3008 ! Le constructeur célèbre le millionième exemplaire, une version hybride rechargeable, sorti des chaînes de montage franc-comtoises de son SUV star. Un cap franchi alors que la 3008 de deuxième génération vient de fêter son cinquième anniversaire. De quoi autoriser la marque à parler à juste titre de « succès phénoménal ».

Restylée fin 2020 et commercialisée en tout début d'année 2021, la Peugeot n'a cessé de battre des records et d'accumuler les récompenses depuis son arrivée sur le marché en 2016. À peine lancée, elle a été élue « voiture de l'année 2017 », un titre envié à l'échelon européen. Au total, elle a été distinguée par 76 prix dans le monde. Peu de modèles peuvent s'enorgueillir d'avoir raflé autant de récompenses. Depuis sa commercialisation, elle n'a jamais quitté la première place de son segment en France, occupant même pendant un bon moment la 3^e marche du podium des meilleures ventes, une exception pour une voiture de sa catégorie. Fin 2020, elle totalisait plus de 45 000 immatriculations et occupait la 7^e place des ventes hexagonales. À l'échelon européen, où sont écoulés les deux tiers des modèles assemblés à Sochaux, elle pointe au deuxième rang des SUV depuis le début de l'année. Ses autres marchés importants : la Turquie, Israël, le Japon et l'Égypte. Depuis le début de cette année, les récentes versions hybrides rechargeables de 225 et 300 ch font une percée remarquable en totalisant 30 % des immatriculations dont 25 % pour la version 225 ch et dépassent les motorisations thermiques essence (26 %) pour se rapprocher des diesels en net recul (40 %). Avec à 82 % des boîtes automatiques EAT8. Fer de lance de la montée en gamme de la marque, génératrice de profits supérieurs, le SUV Peugeot est plébiscité par une clientèle qui choisit en priorité des versions hautes. En tête : l'Allure Pack (plus de 32 %) et les finitions GT et GT Pack (24 %) alors que la clientèle des entreprises opte pour l'Active Business (26 %).

On aimerait savoir ce que pense de ces résultats un ancien directeur général d'Automobiles Peugeot qui avait affirmé un jour que le constructeur ne lancerait jamais de SUV car il ne croyait pas au succès de ce type de voitures. Le flair d'un énarque dans toute sa splendeur !

D. M.

LANCEMENT DU PLAN « AXLR »

Le ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, vient d'annoncer une série de mesures visant à accélérer le Plan de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques. Ce Plan spécifique, baptisé « AXLR » dédié aux entreprises de la distribution et des services de l'automobile, doté de 30 M€, sera copiloté par le CNPA et l'Avère, l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique. Cet axe stratégique a ainsi vocation à atteindre l'objectif de plus d'un million de bornes de recharge en 2022, dont 100 000 points de recharge ouverts au public, et faciliter l'électromobilité et les déplacements quotidiens et régionaux. Comme l'a rappelé le ministre, il est fondamental de lutter contre les « zones grises » en termes de mobilité.

Les modalités opérationnelles de ce Plan sont en cours de définition, en vue d'un démarrage au cours du premier trimestre 2022. Rappelons que le réseau de bornes de recharge s'élève aujourd'hui à 50 000 bornes accessibles, ce chiffre situant la France au 3^e rang des pays en Europe pour son taux d'équipement, selon l'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA).

Essai. Le constructeur poursuit sans temps mort la construction de sa gamme 100% électrique. Après une berline et un SUV, voici le SUV coupé ID.5. En attendant la suite...

VW : de la suite dans les ID



L'ID.5 Volkswagen est le troisième modèle de la gamme spécifique du n°1 européen.

Et de trois ! La berline ID.3 a ouvert la route de la nouvelle famille 100 % électrique-100 % inédite de Volkswagen. Évident de développer une gamme en commençant par la catégorie de voitures la plus diffusée à l'échelon européen. L'ID.4 a suivi. Une évidence de voir arriver ensuite un SUV compact, le plus gros segment de marché mondial en volume. Pas davantage étonnant que ce duo soit rejoint par un SUV coupé, « LE » nouveau filon stylistique en vogue, encore rare dans les catalogues des constructeurs généralistes mais appelé à se multiplier rapidement. D'autant plus que cette mutation génétique n'a rien d'un saut dans l'inconnu. Entre un SUV et son dérivé coupé : on reste dans la même famille. L'ID.5 et sa version GTX hautes performances, est aussi un des tout premiers SUV coupé 100 % électrique du marché.

Élaboré sur la plateforme modulaire électrique (MEB), exclusivement dédiée à la gamme, l'inédit ID.5 se distingue, dixit Volkswagen, par « son élégance, de son expres-

sivité, de sa sportivité et de son aérodynamique ». De façon plus terre à terre, on peut remarquer que son profil de coupé cinq portes ne nuit pas à son habitabilité aux places arrière grâce à cette architecture. Ni à la capacité de son coffre avec un volume de 549 l à 1 561 l maximum. Long de 4,60 m, l'ID.5 dispose d'un empattement de 2,76 m, favorisant l'espace intérieur alors que sa hauteur réduite de seulement 12 mm par rapport à l'ID.4 passera inaperçue. Quant à l'esthétique propre à l'ensemble de la famille ID, chacun se fera son jugement selon ses propres critères. Néanmoins, personne ne pourra lui contester une réelle prestance, la ligne de toit fuyante de profil, les fins montants encadrant le pare-brise et le toit bicolore sur certaines versions allégeant une silhouette globalement massive.

À bord, la gamme ID a fait table rase du passé et a balayé tous les repères habituels des amateurs de la marque. En même temps que l'immédiate impression de qualité globale attachée au constructeur depuis des lustres a été bous-

culée. Place à un intérieur ultra-épuré où tout passe par deux dalles numériques, l'une derrière le volant - dernier élément classique conservé tel quel ou presque - pour les informations liées à la conduite et l'autre de grande taille en position centrale surplombant la planche de bord. C'est le « digital cockpit » : propre, net et sans affect. Une option affichage tête haute complète l'ensemble. Les matériaux sont visuellement agréables même s'ils apparaissent en recul qualitatif.

DE 174 À 299 CH CHEVAUX ÉLECTRIQUES

L'ID.5 peut recevoir un ensemble complet d'aides à la conduite et de systèmes de connectivités de dernière génération. Ils sont paramétrables à l'infini, répondent à la commande vocale et pourront bénéficier de mises à jour à distance. Le constructeur promet une « conduite plus détendue et plus prédictive ». Une version évoluée du système de stationnement automatique, le « park assist Plus » se charge des procédures de stationnement « personnalisées ». Un nouveau

monde.

Le SUV coupé ID.5 arrivera sur le marché au premier trimestre 2022 avec un choix de motorisations électriques (174 ch - 128 kW et 204 ch - 150 kW) assurant un niveau de puissance et d'autonomie jusqu'à 520 km grâce à leur batterie de forte capacité (77 kWh). Comme les autres modèles de la famille, la transmission de la puissance se fait aux roues arrière. L'ID.5 GTX, plus performante, dispose de deux moteurs électriques implantés sur chaque essieu (299 ch - 220 kW) lui permettant de disposer d'une transmission intégrale, un gage d'efficacité supplémentaire.

Sujet récurrent d'inquiétude : les points de recharge publics, un domaine dans lequel l'État français ne tient pas ses promesses. Les constructeurs les plus puissants se sont engagés à pallier ces défaillances. Volkswagen met en avant un réseau de 250 000 bornes disponibles à l'échelon européen. Un pas en avant significatif, même si cela ne garantit aucunement la présence d'un point de recharge fonctionnel là où on en a besoin sur sa route. Lorsque les utilisateurs de l'ID.5 trouveront une borne à recharge rapide, ils pourront récupérer jusqu'à 390 km d'autonomie en seulement 30 minutes.

Prochain modèle de la gamme ID : le lointain descendant du mythique Combi. Il devrait arriver assez rapidement. En attendant la suite, Volkswagen martelant sa volonté de vendre 70 % de modèles électriques en 2030. La stratégie 100 % électrique de Volkswagen s'appelle « Accelera ». Le message est clair.

DOMINIQUE MARÉ



La présentation intérieure de l'ID.5 innove par son style et ses matériaux.

moteur

Danse. Au Théâtre de la Cité du 13 au 19 décembre.

Les Hauts Plateaux en apesanteur

Mathurin Bolze, de la compagnie Les mains, les pieds et la tête aussi (Mpta), met en scène et interprète au Théâtre de la Cité *Les Hauts Plateaux*, selon une dramaturgie signée Samuel Vittoz. Sur scène sept danseurs jouent avec l'espace, dans ce qui semble être un champ de ruines. « Les ruines racontent l'exil, les guerres, les exodes climatiques et politiques. Lignes de fragment, allégories du temps, elles mêlent savoir et imaginaire. Les ruines sont l'espace du possible, elles sont sans âge et participent à la concordance des temps. Juxtaposition, contiguïté, elles incarnent la coexistence des époques. Encore fumantes, elles sont le ferment de la révolte, conduisent à l'insurrection, figurent l'émeute. Le sublime de la ruine restitue quelque chose de la violence qui a présidé à son origine. Fumée de récits aussitôt dispersés... Cette entrée par les ruines nous emmènera vers nos propres confins, la région de notre fascination pour ce monde qui nous entoure et auquel nous contribuons. Cependant ce ne sont pas des ruines que nous verrons sur notre plateau mais un chantier prometteur, celui des



BRICE ROBERT

aventures humaines qui traversent le temps, qui perdurent et mettent en œuvre les solidarités. Les envolées poétiques et acrobatiques se jouent, avec élégance, de l'apesanteur », écrit Mathurin Bolze.

« Et alors que tout s'effondre délicatement, ajoute Samuel Vittoz, il faut faire attention de ne pas rester trop longtemps à terre, continuer de vouloir monter, chercher à s'envoler, même si le plafond descend de plus en plus bas jusqu'à vouloir tout écraser. Les corps

obstinés, finiront bien par trouver une issue. Une fois que tout est bien à plat, ils se secouent, regardent leurs voisins, cherchent de l'aide, pensent ensemble un avenir dans ces ruines, se trompent, saisissent les opportunités au bond, fournissent encore un dernier effort et ça y est... Nous voilà sur les Hauts Plateaux. Il s'agit d'un voyage géothermique au cœur de notre temps. Passé et futur fusionnent pour proposer un présent d'une rare intensité, irradiant de plaisirs, de sensibilités et de forces. C'est une

invitation à cheminer au travers de toutes les questions importantes de notre temps. Un suspend, le point haut de la parabole, là où tout est possible. On ne sait plus si on s'envole ou si on tombe, si on avance ou si on recule. Aucune réponse au bout du chemin, juste de la joie et du courage pour reprendre la route de l'existence, dans notre monde plein d'incertitudes et de beautés. »

Du 13 au 19 décembre
theatre-cite.com
05 34 45 05 05

Chant. À la Halle de Paris à Moissac (Tarn-et-Garonne) le 19 décembre.

Kouban, les grandes voix cosaques, à Moissac



DR

La Halle de Paris à Moissac accueille le 19 décembre à 17h30 pour un unique concert du groupe Kouban. Composé de musiciens professionnels, chanteurs et instrumentistes, l'ensemble propose des programmes de chants traditionnels russes, ukrainiens, cosaques, mais aussi des chants de Noël. L'ensemble, dirigé par Andreï Kikena, ex-chef de groupe des Chœurs de l'Armée Rouge, compte également dans ses rangs Nicolas Kedroff, un virtuose de la balalaïka, instrument traditionnel russe. Lauréat de plusieurs concours internationaux, il a su faire révé-

ler à ce petit instrument triangulaire à trois cordes une telle richesse d'expression musicale qu'on l'a appelé un jour « Le Paganini de la balalaïka » (*Le Parisien*). Depuis sa création en 1998, l'ensemble Kouban a participé à de nombreux festivals de musique sacrée et traditionnelle, tels le prestigieux festival international de musique sacrée de l'abbaye de Sylvanès, de Montpellier, « Cantica sacra » de Rocamadour, Septembre musical de l'Orne et bien d'autres en France, en Belgique, en Grande-Bretagne et en Suisse.

05 63 05 00 53

Exposition. Jusqu'au 10 janvier.

Ribot aux Augustins, maître du clair-obscur

Le musée des Augustins accueille jusqu'au 10 janvier une exposition, co-organisée avec les musées des beaux-arts de Marseille et de Caen, et dédiée à Théodule Ribot, un peintre du XIX^e siècle qu'il faut à tout prix redécouvrir. Parfait autodidacte, cet artiste peu connu du grand public, figure pourtant dans de nombreuses collections publiques en France et à l'étranger.

Admiré par ses amis artistes tels que Fantin-Latour, Boudin ou Rodin, Ribot fut inspiré par la peinture ancienne, de Rembrandt à Ribera en passant par Velázquez et Murillo. Très en phase avec certains de ses contemporains, l'artiste développa un talent tout à fait original, généreux et émouvant. Le goût pour la sociabilité, l'attention portée aux petites gens, la simplicité austère des objets et des lieux représentés, le choix d'une peinture ténébreuse au puissant clair-obscur, sont quelques-unes des caractéristiques de sa peinture.

Aux Augustins, seront pré-



DR

Théodule Ribot, *Jeune fille jouant de la guitare*, musée des Beaux-Arts de Troyes.

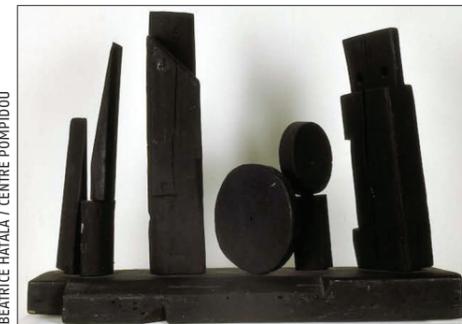
sentés environ 80 tableaux dont de nombreux prêts émanant du musée d'Orsay et d'institutions françaises, espagnoles, italiennes, britanniques, américaines et canadiennes.

Le musée propose une découverte originale de l'exposition à travers un escape game, un café littéraire et la présence de vingt artistes qui créeront au cours de la soirée une œuvre inspirée des toiles de Ribot le 16 décembre à 19 heures.

www.augustins.org

Actualités

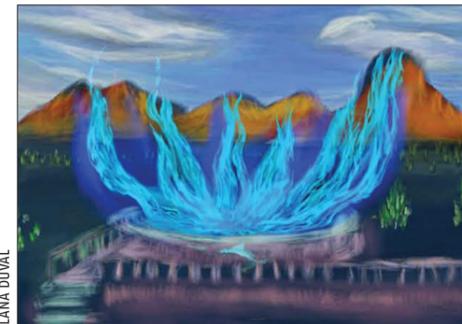
NOUVELLES EXPOSITIONS AUX ABATTOIRS



BÉATRICE HATAJA / CENTRE POMPIDOU

Louise Nevelson, *Sans titre*, 1959.

Un an après le décès de Daniel Cordier (1920-2020), les Abattoirs présentent (jusqu'au 8 mai 2022) une nouvelle exposition de sa collection qui combine aussi bien des œuvres d'art moderne et contemporain que des créations extra-européennes, des naturalia et des merveilles de la nature. Né en 1920, ancien secrétaire de Jean Moulin pendant la Seconde Guerre mondiale, résistant, Daniel Cordier, marchand de tableaux et collectionneur, historien, est à l'origine d'une des plus grandes donations d'œuvres d'art à l'État français et au centre Georges Pompidou, dont la grande majorité est en dépôt aux Abattoirs.



LANA DUVAL

Lana Duval, *Retour à Rolling Hills*, 2020.

En parallèle, le musée expose les œuvres des lauréats du prix Mezzanine Sud – Prix des Amis des Abattoirs. Ce concours récompense habituellement trois jeunes artistes d'Occitanie par une participation à l'exposition « Mezzanine Sud » organisée annuellement par les Abattoirs. Il s'agit d'une véritable mise en lumière réservée à la jeune création plastique de la région. Sont ainsi exposés (jusqu'au 6 mars 2022) Lana Duval, Bonella Holloway, Matthieu Sanchez et Anna Solal, Naomi Maury, Jimmy Richer et Maxime Sanchez.

LABELLISATION DU THÉÂTRE DU CAPITOLE ET DU THÉÂTRE SORANO

Venue à Toulouse, pour clôturer les états généraux des festivals, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la culture, a officialisé la labellisation de deux institutions culturelles toulousaines. Le Théâtre du Capitole devient le sixième établissement national labellisé en France, « Opéra national en Région ». Il renforce ainsi sa présence dans le paysage lyrique français, avec le triptyque : orchestre, chœur et ballet. Le théâtre Sorano, autre établissement toulousain, a vu son travail de fond reconnu par l'attribution par la ministre de la culture de l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national », mention « art et création ».

LA V^e DE BEETHOVEN À LA HALLE AUX GRAINS

Jean-François Zygel livre les secrets de la célèbre symphonie du compositeur allemand considérée dès l'origine comme une œuvre étrange, audacieuse, renversante. Jean-François Zygel raconte, décrypte, éclaire de l'intérieur cette partition étonnante et universellement célèbre. L'Orchestre du Capitole est pour l'occasion placé sous la direction de Marzena Diakun. Le 18 décembre à 18 heures. 05 61 63 13 13

en bref

Émilie Cruzel. Lauréate des Talents BGE 2021, la jeune femme a installé son atelier d'ébéniste à Montech, en Tarn-et-Garonne. À 34 ans, elle assume tous les rôles : chef d'entreprise, maître d'apprentissage et depuis peu maman. Pas de quoi la déstabiliser.

L'intelligence de la main

Au pays des grandes écoles, l'apprentissage a enfin le vent en poupe. Du moins peut-on l'espérer en voyant le nombre de contrats d'apprentissage bondir de 40 % en 2020, par rapport à l'année précédente. S'il fallait donner un exemple de la pertinence de ce mode de formation, on pourrait sans hésiter citer le nom d'Émilie Cruzel. La jeune femme de 34 ans est ébéniste, maître artisan en métier d'art. Elle a installé son atelier à Montech, en Tarn-et-Garonne, et depuis un an, elle enchaîne les commandes. Pur produit de l'apprentissage, elle a créé son activité au plus fort de la crise et surmonté nombre d'écueils. Désormais, chef d'entreprise, maître d'apprentissage et maman, elle est bien décidée à faire décoller sa petite entreprise. Un profil suffisamment rare pour qu'elle figure parmi les 15 portraits d'entrepreneurs réalisés au cœur des régions par BGE, l'association de soutien aux créateurs d'entreprise.

Du plus loin qu'elle se souvienne, Émilie Cruzel a « toujours été attirée par la déco, le graphisme... Le milieu artistique me plaisait ». Mais c'est en troisième que le déclic s'est produit. À l'occasion d'un forum des métiers, elle découvre l'ébénisterie et la maçonnerie, se renseigne et opte pour le premier des deux, le second apparaissant comme « plus compliqué en termes de débouchés pour une femme ». En fin d'année scolaire, avec

l'accord de ses parents, elle émet le souhait d'intégrer un lycée professionnel pour apprendre le métier. C'était sans compter le principal du collège qui trouve dommage qu'une élève ayant de bonnes notes ne suive pas la voie générale. Ses parents se laissent convaincre. Elle opte pour un Bac L, option arts plastiques, pour suivre une copine, puis le diplôme en poche, « complètement paumée », elle « échoue » en fac, en Histoire de l'art, mais abandonne au bout de six mois. « Le système de la fac ne me plaisait pas. » Elle travaille pendant six mois comme caissière dans une grande surface du coin, pour se payer une année de prépa artistique privée à Toulouse dans l'espoir de passer les concours et d'intégrer une grande école. « Mais pour le coup, la formation était trop artistique. Cela manquait de concret. Ce qui m'attirait, c'était l'artisanat ou les arts appliqués. » Retour à la case départ et à son poste en caisse.

Émilie Cruzel n'abandonne pas pour autant. Soutenue par sa mère, elle se renseigne à nouveau sur la manière d'intégrer, à 20 ans, le métier d'ébéniste, qui allie, explique-t-elle, tout ce qui l'attire : « une part de création et une part manuelle ». Son choix se porte sur les Compagnons du Devoir, dont la réputation d'excellence l'a séduite. Elle rejoint la Maison des compagnons de Toulouse. Dans sa promotion de CAP ébéniste qui compte une dizaine d'apprentis, fait exceptionnel, on compte « plus de filles que de garçons, âgés de 16 à 27 ans, et quasiment tous en reconversion... » Elle assure ne pas avoir eu de difficulté à trouver un maître d'apprentissage. C'est le deuxième contacté qui l'accueille. « Il avait déjà deux salariés, besoin de main-d'œuvre et l'envie d'encourager les jeunes ».

Elle pose pour la première fois la main sur les outils. « Je suis partie de zéro, se souvient-elle. Mais je savais que ça allait me plaire. Au moins, j'aurais essayé. Et puis, comme dit mon père, quand tu veux quelque chose, il faut te bouger pour l'obtenir ! » Au bout de deux ans, le CAP en poche, se pose la question de partir faire son tour de France, une suite logique chez les Compagnons. « La vie en communauté, ce n'était pas vraiment fait pour moi, j'avais besoin de plus de liberté ». La jeune femme ne se sent, pour autant, pas prête pour s'installer et travailler et préfère continuer à se former. « Je doutais beaucoup de moi à l'époque. C'est un trait très féminin. Aujourd'hui j'es-



saie de lutter contre ! »

Émilie Cruzel enchaîne sur un nouveau contrat d'apprentissage en vue d'obtenir le brevet technique des métiers (BTM). Elle est d'ailleurs la seule de sa promo à avoir poursuivi dans cette voie. Sa vie se partage entre Perpignan où se situe le CFA et Albi où elle a trouvé, après quelques difficultés, une entreprise qui l'accueille. « Le BTM est réputé difficile. C'est aussi un diplôme très reconnu dans le métier. Mais ayant fait les Compagnons du Devoir, j'avais eu une très bonne formation. Du reste, j'ai eu la chance de tomber sur un formateur qui nous poussait beaucoup, qui souhaitait qu'on ait un bon bagage. Ces deux ans ont marqué ma vie ! C'est là aussi que je me suis rendu compte que j'avais trouvé ce que je voulais faire, que j'étais à ma place. »

Le haut niveau du BTM se vérifie : « pendant deux ans, j'ai eu très peu de vie personnelle », résume-t-elle. Mais à nouveau, un professeur du CFA l'encourage à poursuivre. Elle enchaîne sur un brevet technique des métiers supérieur (BTMS) pour apprendre cette fois – toujours en apprentissage – le design d'intérieur, la conception et la fabrication de mobiliers contemporains. Elle fait la navette entre le CFA de Boulzac et le lycée professionnel de Thiviers, en Dordogne, et Ondes, près de Grenade, où se situe l'entreprise qui l'emploie en bureau d'étude.

Pendant ces quatre dernières années d'apprentissage, elle sera la seule femme au sein de promotions très réduites. Seule femme aussi dans chacune des entreprises qui l'ont accueillie. « Je ne pensais pas à l'origine exercer un métier masculin, reconnaît-elle. Mes formateurs, mes employeurs ou mes collè-

gues ne m'ont jamais traité différemment. Ce n'est que lorsque l'on rencontrait des clients ou d'autres corps de métiers, sur les chantiers, que les remarques fusaient, se souvient la jeune femme. Au début, j'ai cherché à passer inaperçue. Mais c'était encore plus compliqué. Il fallait que je montre que j'étais à la hauteur des hommes, que je pouvais porter autant de poids qu'eux, par exemple. Peu à peu, j'ai pris confiance, mais ce n'est qu'à partir du BTMS que j'ai commencé à m'habiller en femme. Je mettais même un point d'honneur à me faire les ongles ! Après quatre ans d'apprentissage, avec mes diplômes en poche, je me sentais un peu plus légitime. Ça aussi, c'est fréquent chez les femmes ».

Son dernier diplôme obtenu, Émilie Cruzel reste quatre ans de plus au sein de l'entreprise ondoise. Employée en CDI, elle finit par « tourner en rond ». « Nous avions aussi des désaccords avec le dirigeant sur la manière de gérer ses équipes. Il n'avait pas confiance en ses salariés, avait du mal à déléguer. Il reprenait tous mes projets. C'était frustrant. » Au bout de quatre ans, elle décide de reprendre sa liberté. « Là aussi, j'ai beaucoup appris. Mais surtout, j'essaie aujourd'hui de ne pas reproduire les mêmes erreurs. Un patron veut souvent tout gérer, mais il ne peut tout simplement pas. S'il veut aller de l'avant, il doit faire confiance, car il ne détient pas la vérité. C'est ce que j'essaie de faire avec mon apprentie : on discute beaucoup ensemble et tout ne doit pas passer par moi. Je ne veux pas être à l'origine de tout. C'est aussi une marque de reconnaissance pour elle, ce que je n'ai pas eu dans cette entreprise. »

En BTMS, elle acquiert de nouvelles compétences, se forme à la compta, la vente, la gestion d'équipe, les RH. « J'ai d'ailleurs eu, dans ce domaine, un professeur formidable qui nous a poussés à réfléchir sur nous-mêmes. Et là, j'ai pris une claque ! J'étais très repliée sur moi-même à l'époque. J'essayais de scinder le moi personnel et le moi professionnel, je me créais un personnage, une carapace. Elle m'a montré que je n'avais pas besoin de ça et m'a fait prendre confiance en moi. Certains de mes profs ont changé ma vie ! »

En août 2017, la jeune femme demande une rupture conventionnelle. « Je savais que j'allais retrouver du travail, parce qu'un ébéniste qui sait utiliser le dessin assisté par ordinateur (DAO), c'est rare. Mais après ces années d'activité intense, je voulais aussi prendre du temps pour moi. J'ai par exemple appris à coudre ! » En janvier suivant, avec un peu d'appréhension, elle prend la décision de créer sa propre entreprise, « pour faire enfin ce qui me plaisait ». « Mon père avait beaucoup galéré pour créer son garage, se souvient-elle. Il a travaillé très dur. Nous le voyions peu lorsque nous étions enfants. Je savais donc ce que c'était que d'avoir une entreprise. J'avais peur de ne plus avoir de vie ».

Elle se lance pourtant dans l'aventure, avec le soutien de ses parents et de son compagnon. Son père lui trouve un local, à quelques dizaines de mètres de sa concession, ainsi que ses premières machines. À Pôle emploi, on l'aiguille vers le programme Activ'créa opéré par BGE à Montauban. Lauréate d'un prix du club Rotary Toulouse-Lauragais, la jeune femme a déjà des clients. Mais

elle doute encore. « Monter une micro-entreprise, ça me faisait peur, c'était trop rapide. C'est là qu'on m'a parlé de la couveuse de BGE. Une semaine plus tard, je l'ai intégrée. Cela m'a permis d'honorer mes premières commandes et de les facturer. » Elle travaille avec ses machines portatives, sur un coin d'établi, entourée de voitures...

En couveuse, manière sans doute de se rassurer encore un peu, elle suit toutes les formations qui lui sont proposées « en gestion du temps, en compta, en création de site internet, etc. » Bien lui en a pris, puisque c'est grâce à ce site internet qu'elle a créé elle-même, qu'outre le bouche-à-oreille, elle glane l'essentiel de sa clientèle.

Pendant un an, elle peaufine son projet de création. « J'ai pris le temps de faire ce site, de créer mes modèles, de trouver mes fournisseurs, d'élaborer ma démarche commerciale ». Dont au final elle n'a pas eu besoin. Elle participe, dans la foulée, au salon de l'habitat et fait une expo au BoCAL, à Toulouse, « histoire de tester des choses ». Les retours sont bons et les commandes affluent. En janvier 2020, une architecte d'intérieur lui confie un important projet d'aménagement pour des particuliers installés près d'Agen. « Je ne m'attendais pas à travailler sur un si gros projet si vite », reconnaît-elle. Le temps de faire le chiffrage, « le Covid est arrivé, ce qui a rendu plus compliqué l'approvisionnement en matières premières ». Pour mener à bien ce lourd projet, la jeune femme a besoin de recruter. Trop risqué, selon la couveuse. Bridée, Émilie Cruzel doit en septembre créer son entreprise, tout en poursuivant seule son gros chantier puisqu'entre-temps l'architecte et son client se sont un peu fâchés... « Il a fallu avoir les reins solides ! » Les nerfs aussi. Le chantier est achevé en mars. Depuis, le client, très content, a envoyé à l'ébéniste un cadeau pour la naissance de son premier enfant, en août. « Ma comptable m'a dit que j'avais eu de la chance de connaître si tôt cette grosse galère, parce que, selon elle, c'est très formateur. Cela vous permet de voir tout ce qu'il ne faut pas faire ! »

De retour aux machines depuis la fin de son congé maternité, avec son apprentie à ses côtés, la jeune femme établit des devis, engrange les commandes. « Le boulot est là », assure-t-elle, confiante. Elle se voit bien dans quelques mois embaucher et recruter de nouveaux apprentis. La vie qui continue. **AGNÈS BERGON**

1986

Naissance à Montauban

2006-2007

Obtient un CAP ébéniste chez les Compagnons du Devoir

2008-2010

Entreprenant un brevet technique des métiers

2011-2012

Poursuit par un brevet technique des métiers supérieur

2017

Quitte l'entreprise qui l'employait en bureau d'étude

2018

Intègre la couveuse de BGE à Montauban

2020

Crée son entreprise à Montech

2021

Figure parmi les lauréats des Talents BGE de l'année